

# Plan d'action biodiversité 2023-2025

## Un engagement renouvelé



# Sommaire

Objet du document .....	1
Stratégie environnementale.....	2
Édito de Benoît de Ruffray.....	3

## Des engagements historiques fondateurs 5

Agir sur le long terme.....	6
Une stratégie pour la biodiversité structurée autour de quatre piliers.....	8
Notre réseau de partenaires.....	10

## Enjeux et opportunités de la biodiversité 15

La biodiversité au cœur des enjeux écologiques et économiques.....	16
Facteurs d'érosion et pressions exercées par les activités d'Eiffage.....	17
Une opportunité pour le développement de nouvelles affaires.....	18

## Un plan d'action ambitieux 21

Premier engagement 2020-2022, un bilan positif.....	22
2023-2025, des engagements forts portés par tous les métiers.....	24

## Les actions par métier 29

Aide à la lecture.....	30
Répartition des actions par métier.....	31

### Branche Construction.....32

Eiffage Aménagement
Eiffage Immobilier
Eiffage Construction

### Branche Infrastructures.....36

Eiffage Route
Eiffage Génie Civil France
Eiffage Métal

### Branche Énergie Systèmes.....44

Eiffage Énergie Systèmes
--------------------------

### Branche Concessions.....50

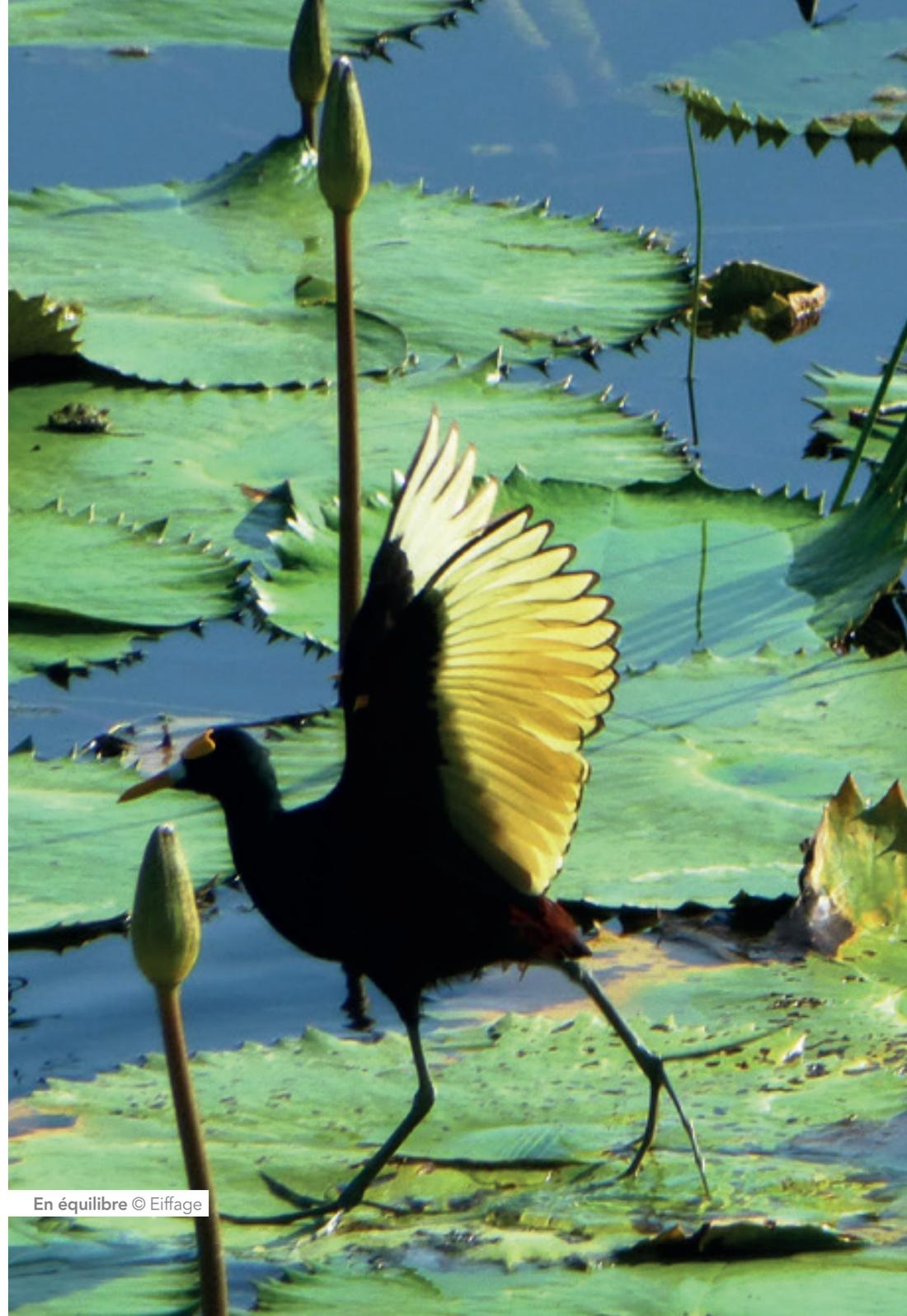
Eiffage Concessions
Concessions autoroutières en France

### Holding.....66

Direction des moyens généraux
Direction du développement durable et de l'innovation transverse

## Pour aller plus loin 71

Documents disponibles.....	72
----------------------------	----





L'enjeu de préservation des écosystèmes montre à quel point il est vital que les métiers du BTP et des concessions intègrent dans leurs expertises le respect du vivant à toutes les phases des projets.



**Construction**



**Infrastructures**



**Énergie Systèmes**



**Concessions**

Les métiers du BTP et des concessions n'interviennent pas qu'en milieu urbain ou péri-urbain. Ils interagissent aussi avec les milieux agricoles, les zones naturelles, les sols et sous-sols, les cours d'eau et les nappes phréatiques, etc.

Autant de milieux particuliers qui participent d'un territoire vivant, fragile et précieux, dont dépendent faune, flore et services écosystémiques.

Cet enjeu de préservation montre à quel point il est vital que les métiers du BTP et des concessions intègrent dans leurs expertises le respect du vivant à toutes les phases des projets, et que leurs interventions ne laissent ni cicatrices irréparables, ni perte de fonctionnalités écologiques.

En 2023, l'engagement du Groupe pour la biodiversité s'intensifie par l'implication de l'ensemble de ses métiers. Eiffage a en effet renouvelé son engagement auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB) à travers un ambitieux plan d'action qui renforce en profondeur sa manière de considérer et d'interagir avec le vivant.

Cet engagement sur trois ans reconduit le statut « d'entreprise engagée pour la nature » d'Eiffage pour la période 2023-2025.

## Stratégie environnementale du Groupe

### OBJECTIFS



#### Maîtriser

le risque environnemental tout au long de la chaîne de valeur et diffuser la culture de la maîtrise des impacts



#### Proposer

une offre transverse au service de la transition écologique en évitant et réduisant nos impacts

#### CLIMAT

##### Réduire

les émissions des scopes 1, 2 et 3 dans le respect de la trajectoire 1,5°C

##### Concevoir

une offre d'ensemblier bas carbone

#### RESSOURCES

##### Alléger

les pressions sur les ressources naturelles en amont et en aval des activités

##### Intégrer

l'économie circulaire dans l'offre

#### BIODIVERSITÉ

##### Intégrer

la préservation des écosystèmes vivants en amont des offres, sur les chantiers et les sites industriels

##### Développer

le génie écologique

#### MAÎTRISE DES IMPACTS DIRECTS

##### Maîtriser

les impacts environnementaux et nuisances des activités : bruit, poussières, etc.



**Benoît de Ruffray**

Président-directeur général d'Eiffage



©Eiffage / Bertrand Noël



# La biodiversité, un axe majeur de notre stratégie de transition écologique

**E**n un peu plus d'une décennie, le secteur du BTP et des concessions a été bousculé par la montée des enjeux écologiques. Nous sommes passés d'une démarche de maîtrise des impacts directs des chantiers à une approche d'intégration systémique des enjeux environnementaux. Cette intégration couvre à la fois le climat, la pression sur les ressources naturelles et les atteintes aux écosystèmes vivants.

La stratégie du Groupe pour la biodiversité, comme nos engagements bas carbone, s'inscrit dans une démarche pérenne et de long terme.

Tirant les meilleures leçons de douze années d'engagement et plus particulièrement du précédent plan biodiversité 2020-2022, le présent plan d'action concerne tous les métiers du Groupe. Il apporte aux opérationnels un cadre concret, des objectifs précis et un calendrier au profit de 186 actions, spécifiques à 23 périmètres, dont le suivi sera assuré par le comité exécutif du Groupe.

L'intégration systémique des enjeux environnementaux traite à la fois du climat, de la pression sur les ressources naturelles et des atteintes aux écosystèmes vivants.





# Des engagements historiques fondateurs

# Agir sur le long terme

## Une démarche inscrite dans la durée

Pleinement conscient de l'enjeu pour les générations futures et de son devoir d'agir, Eiffage s'est investi en faveur de la biodiversité dès 2009, par la cocréation du master Bioterre (Biodiversité Territoire et Environnement) avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, master dont nous sommes mécènes.

Un premier engagement officiel à travers l'initiative « Countdown 2010 », aux côtés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) Europe, a conduit à la formalisation des chartes Eiffage « Biodiversité » et « Eaux et milieux aquatiques ».

Le Groupe a ensuite vu son programme d'action reconnu au titre de la stratégie nationale pour la biodiversité de 2012 à 2018, du programme Act4Nature de 2018 à 2019, puis du dispositif « Entreprises engagées pour la nature » de l'Office français de la biodiversité (OFB) sur la période 2020-2022.

Depuis début 2023, un nouvel engagement de plus grande ampleur a été pris sur trois ans auprès de l'OFB, impliquant cette fois tous les métiers d'Eiffage, avec des actions ambitieuses adaptées aux enjeux de chaque métier et de leurs activités.



Le dispositif « Entreprises engagées pour la nature » a été lancé en 2019 par l'Office français de la biodiversité, afin d'encourager et de reconnaître les entreprises qui œuvrent en faveur de la biodiversité. Au-delà de la préservation du vivant dans les activités et investissements, l'engagement biodiversité des entreprises est l'occasion de sensibiliser salariés et parties prenantes, pour œuvrer collectivement à la transition écologique. Eiffage s'est engagé sur deux périodes : 2020-2022 et 2023-2025.



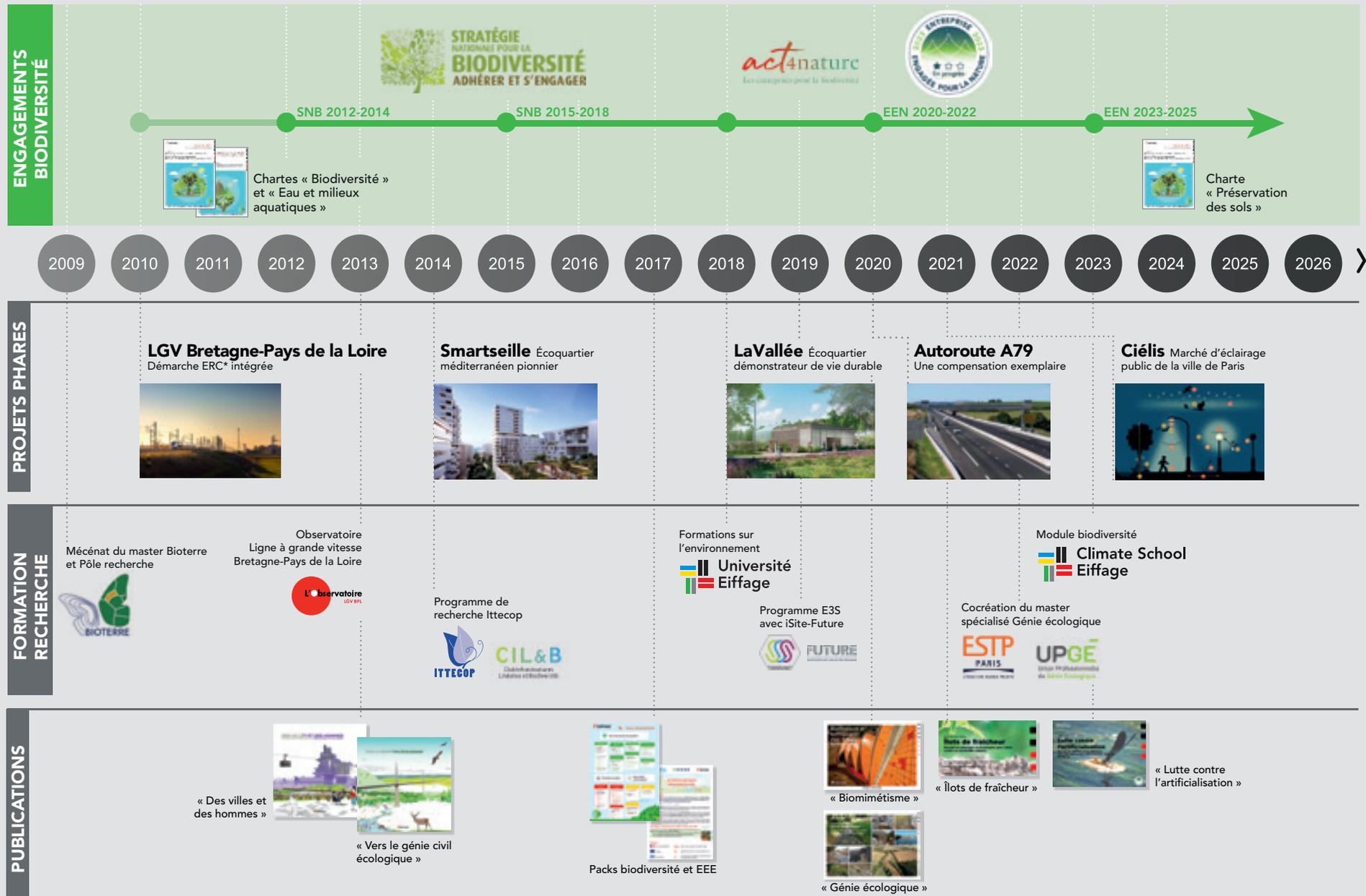
Mésange bleue © Becard Arnaud

## Près de 15 ans d'actions phares

Les nombreuses opérations phares menées au cours de ces 15 dernières années illustrent les plans réussis et témoignent d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets.

Pour accompagner le changement des pratiques, de nouvelles actions de formation, des partenariats et mécénats ont été montés au fil du temps avec le monde universitaire, des écoles d'ingénieurs et des organismes de recherche. En parallèle, la formation interne sur les enjeux de transition écologique s'est structurée au sein de l'Université Eiffage avec des formations dédiées à l'environnement, ainsi que la mise à disposition d'un module biodiversité sur la Climate School Eiffage.

Des publications internes sur des thématiques spécifiques permettent par ailleurs aux collaborateurs d'appréhender les enjeux et d'améliorer l'intégration du vivant dans leurs opérations.



\* Éviter, réduire, compenser.

# Une stratégie pour la biodiversité structurée autour de quatre piliers

Formalisée en 2021, la stratégie d'Eiffage pour la biodiversité clarifie et pose les objectifs sous-tendus dans le premier plan biodiversité du Groupe, pour rendre compatibles ses activités avec les limites planétaires.



Bûche de Pâques © Éric Guyot

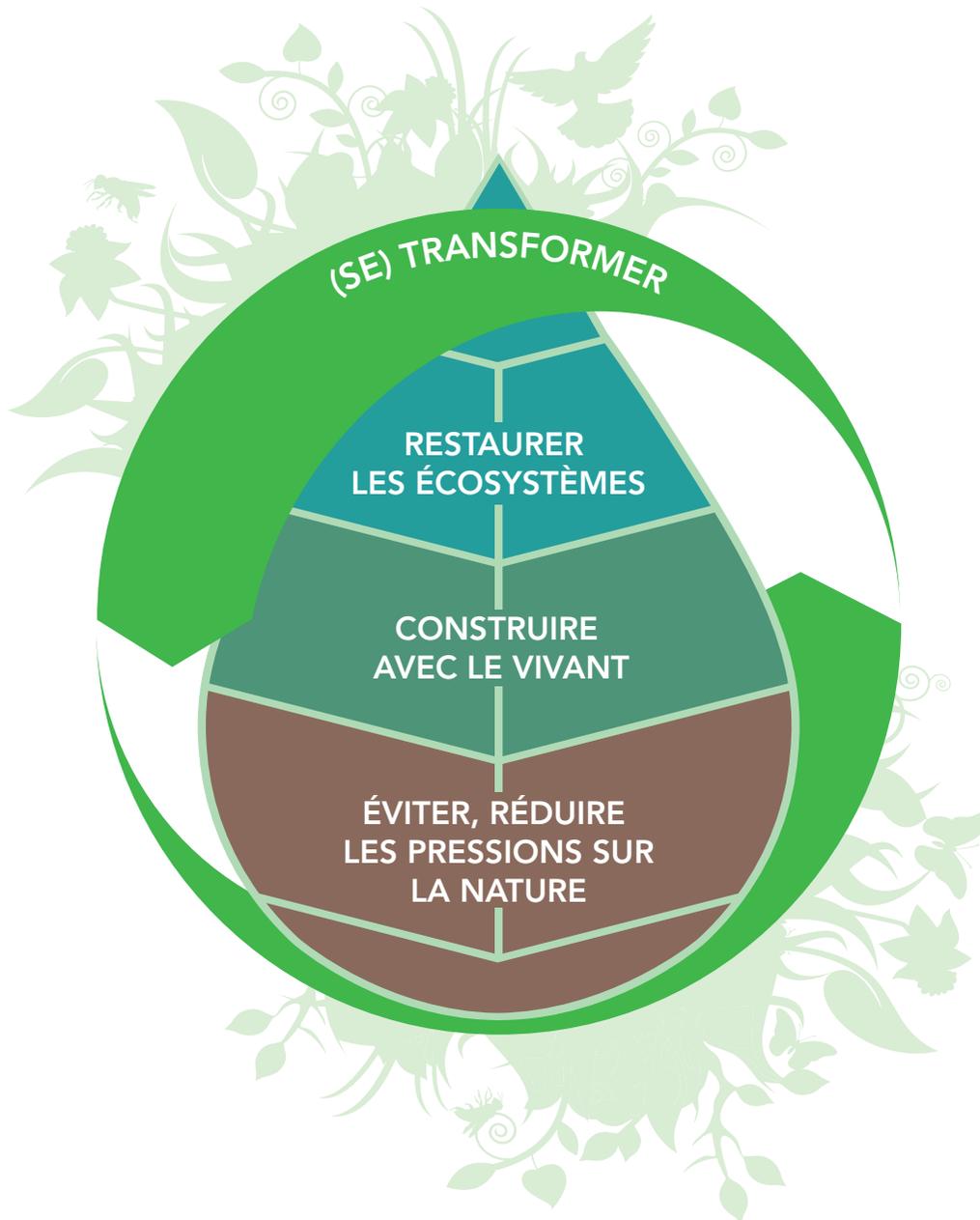
Notre stratégie s'organise autour de quatre piliers complémentaires ambitieux qui visent à :

- ancrer l'évitement et la réduction des impacts sur la nature dans les pratiques (axe 1, socle de la stratégie),
- apporter de la valeur ajoutée en matière de biodiversité dans les opérations (axe 2),
- accélérer la restauration des écosystèmes par le développement des activités vertes (axe 3),
- diffuser une approche responsable permettant de transformer le Groupe et ses pratiques (axe 4).

Les trois premiers axes portent sur la transition de nos activités. Les axes 1 et 2 concernent le cœur des activités d'Eiffage pour lesquelles il faut en premier lieu éviter et réduire les impacts sur le vivant (axe 1), avant d'apporter de la valeur ajoutée biodiversité (axe 2).

L'axe 3 vise à diversifier les activités du Groupe par le développement de nouveaux métiers en faveur du vivant.

Le 4<sup>e</sup> et dernier axe, qui entoure les précédents, repose sur la conduite du changement et l'amélioration continue par la formation, la RSE ou encore la recherche.



VOLONTAIRE

**Axe 4****(SE) TRANSFORMER**  
au travers d'une approche responsable

- Mesurer notre empreinte sur la biodiversité et piloter des plans d'actions pour la réduire
- Former les équipes
- Être partie prenante de la recherche
- Soutenir la restauration des écosystèmes

**Axe 3****RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES**  
par le développement de nouvelles activités vertes

- Dépolluer les eaux et les sols
- Contribuer à la reconquête de la biodiversité au travers du génie écologique (restauration de milieux terrestres et aquatiques)

**Axe 2****CONSTRUIRE AVEC LE VIVANT**  
en apportant de la valeur ajoutée

- Préserver la pleine terre et les éléments naturels favorables à la biodiversité dans l'objectif du zéro artificialisation nette
- Promouvoir les services écosystémiques de la nature
- Concevoir et exploiter des aménagements favorables à la biodiversité

**Axe 1****ÉVITER, RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LA NATURE**

notamment en répondant aux exigences réglementaires

- Identifier et manager le risque environnemental
- Appliquer avec rigueur la démarche « éviter, réduire puis compenser » dans tous les projets

RÉGLEMENTAIRE

# Notre réseau de partenaires

Au fil des années, Eiffage s'est entouré de partenaires essentiels, parties prenantes de la préservation du vivant, qui constituent un appui dans la définition, le développement et le déploiement de la stratégie biodiversité du Groupe.

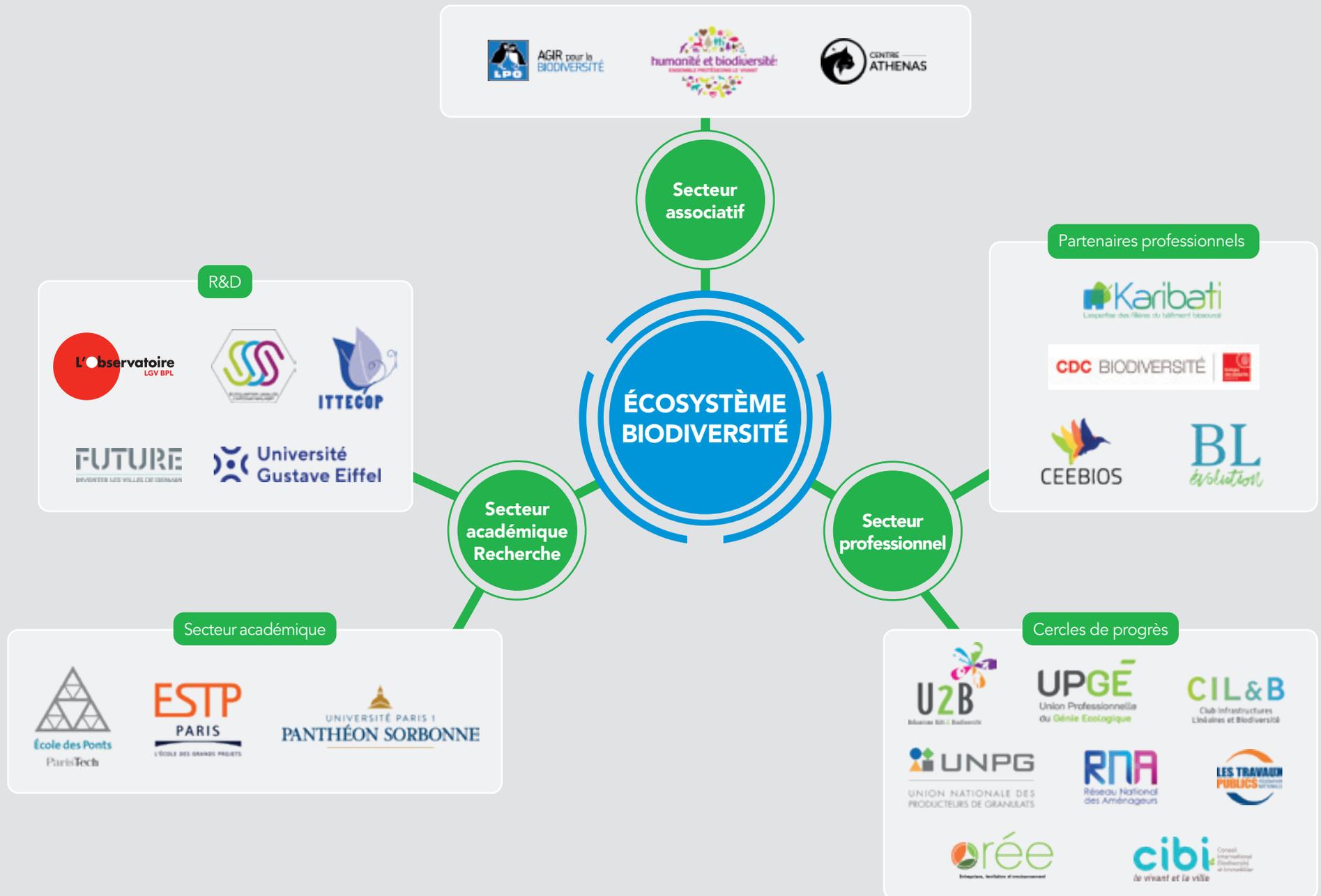
Notre écosystème, composé d'acteurs variés aux expertises complémentaires, permet de pousser une multitude de sujets de réflexions, d'actions et d'expérimentations.

Que ce soit avec :

- le secteur associatif, par l'accompagnement de la déclinaison de nos engagements sur le terrain, comme la mise en refuge biodiversité de certains de nos sites, ou encore par un travail conjoint sur la vision stratégique ;
- le secteur professionnel, par le partage de retours d'expériences et de bonnes pratiques, le développement d'outils et de labels biodiversité reconnus, l'expérimentation de nouvelles méthodes de calcul de l'empreinte environnementale ou encore la réponse conjointe aux demandes d'avis sur l'applicabilité opérationnelle des évolutions réglementaires ;
- le secteur académique (universités, écoles, laboratoires), pour accélérer la recherche et renforcer le développement des compétences environnementales chez les jeunes diplômés, à travers notamment le mécénat du master Bioterre et la contribution à la création du mastère spécialisé en génie écologique à l'ESTP.

Ces partenariats sont l'occasion de faire progresser la filière et de nous réinterroger régulièrement sur nos pratiques et les objectifs à atteindre afin que le niveau d'ambition affiché par le Groupe s'inscrive dans la réalité des enjeux.







### Gestion différenciée d'emprises autoroutières © Eiffage

Exemple de sujet d'échanges avec le Club des infrastructures linéaires et biodiversité (CILB)

Arrivé en 2020 au sein de l'UPGE, Eiffage, partenaire historique du génie écologique, a poursuivi au sein de notre organisme son engagement pour la biodiversité en s'investissant dans les groupes de travail et en contribuant à des dynamiques stratégiques telles que la fondation de la chaire génie civil écologique. La qualification Kalisterre obtenue par trois agences de Forézienne participe à la reconnaissance des compétences du Groupe.

#### Thomas Redoulez

Délégué général de l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE)



### Aménagement paysager écologique au Havre © Eiffage / Gérard Tordjman

Exemple de génie écologique urbain

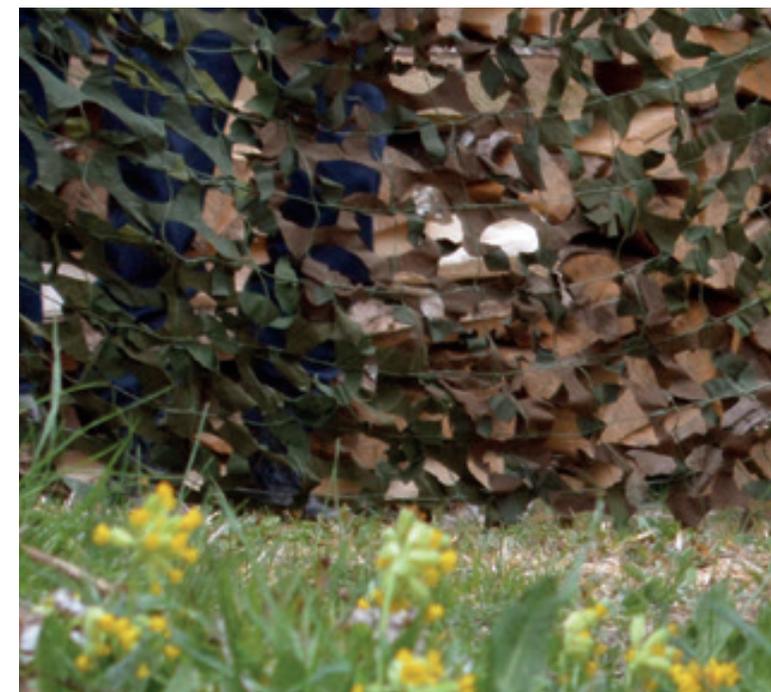


### Relâcher d'un Lynx soigné après une collision ©Centre Athénas

Mécénat du centre Athénas dans le Jura

## Union professionnelle du génie écologique

Depuis 2020, le partenariat avec l'Union professionnelle du génie écologique (UPGE) nous aide à développer la démarche au sein du Groupe et à accélérer la montée en compétences de nos équipes. L'UPGE regroupe une centaine d'entreprises œuvrant à gérer, favoriser ou restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques. Acteur incontournable, elle anime le réseau et accompagne le développement des compétences en génie écologique, en particulier sur la qualification professionnelle Kalisterre.





Dans le secteur de l'industrie, l'impact de notre activité sur la biodiversité n'est pas toujours visible et reste difficile à appréhender pour les collaborateurs. Le master Bioterre représente l'opportunité de mieux comprendre les enjeux du vivant pour pouvoir agir et apporter notre contribution avec des actions concrètes adaptées à nos métiers.

#### **Cynthia Latella**

Ingénieure à la direction industrielle de Clemessy, Eiffage Énergie Systèmes, et étudiante du master Bioterre promotion 2018-2019

### **Master Bioterre**

*Le master Bioterre, co-créé en 2009 avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et pour lequel nous sommes mécènes, forme de nombreux étudiants aux enjeux pesant sur le monde du vivant dans le contexte de la conception-construction-exploitation de projets d'aménagement urbain et de grandes infrastructures. Cinquante collaborateurs Eiffage ont déjà pu bénéficier de cette formation certifiante en alternance.*



### **DES ENGAGEMENTS HISTORIQUES FONDATEURS**



**Transparence écologique, Viaduc de la Joanne à Argentré © Eiffage / Gaël Arnaud**  
Observatoire socio-économique et environnementale de la ligne Bretagne-Pays de la Loire



Nous partageons avec Eiffage, depuis dix ans maintenant, un partenariat honnête et exigeant, constructif et transparent. Avec son engagement ambitieux dans la démarche "Entreprises engagées pour la nature", Eiffage nous prouve que quand on veut, on peut agir pour la biodiversité !

#### **Sandrine Bélier**

Directrice d'Humanité et Biodiversité  
1<sup>re</sup> vice-présidente du conseil d'administration de l'OFB

### **Humanité et Biodiversité**

*Depuis 2012, le partenariat avec Humanité et Biodiversité porte sur un éclairage des politiques publiques en matière de protection de la nature et de préservation du vivant ainsi que sur la construction et le suivi des plans d'actions biodiversité. Association nationale reconnue d'utilité publique, elle a pour objectif de favoriser la prise de conscience environnementale dans tous les secteurs d'activité, d'influencer les décideurs et d'encourager le développement de la biodiversité sur tout le territoire.*





# Enjeux et opportunités de la biodiversité

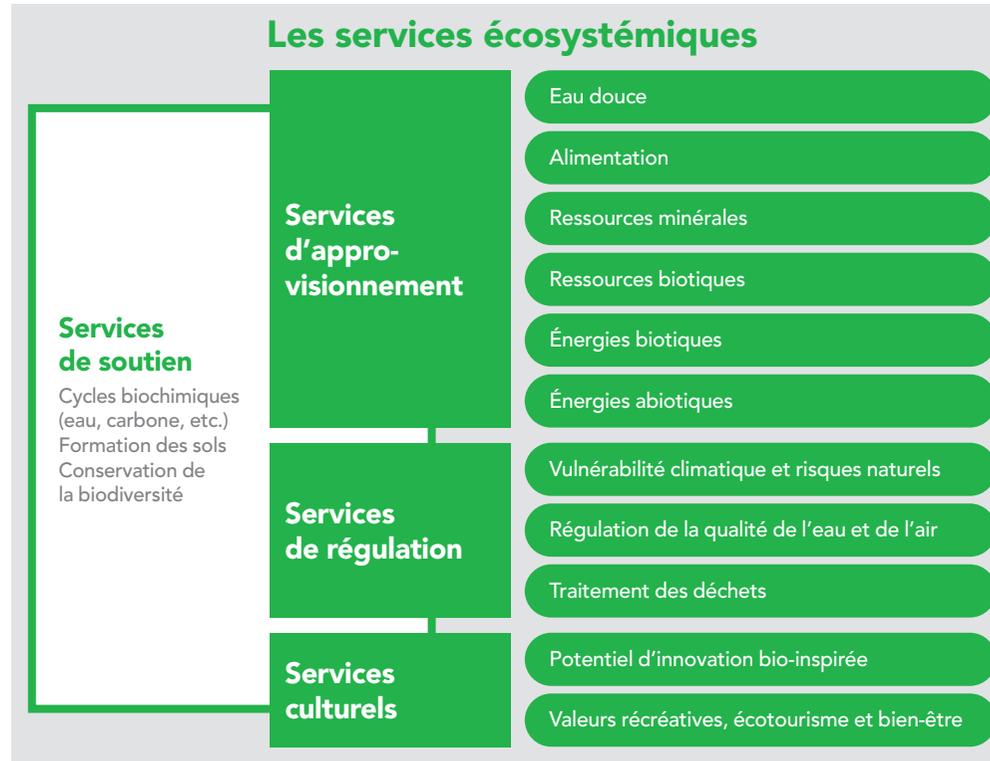
# La biodiversité au cœur des enjeux écologiques et économiques

## Une préservation cruciale pour l'espèce humaine

La préservation de la biodiversité repose sur trois niveaux : la diversité des espèces animales et végétales, la diversité des écosystèmes et la diversité génétique.

Les ruisseaux, les milieux humides, les prairies, les haies, les forêts... contribuent à la sauvegarde d'un écosystème et ont d'importantes fonctions : stockage, filtration et épuration de l'eau, assainissement et rafraîchissement de l'air, prévention de l'érosion des sols, séquestration de carbone, habitats pour les plantes et les animaux qui constituent la chaîne alimentaire, pollinisation, fertilisation des sols, etc.

C'est ce que l'on appelle les services écosystémiques, services rendus par la nature dont l'homme tire bénéfice au quotidien et dont l'économie mondiale est dépendante.



## Une érosion à l'échelle mondiale

Les organisations scientifiques internationales confirment à l'unanimité l'étendue et l'accélération du phénomène d'érosion de la biodiversité qui se traduit par l'extinction ou le déclin des espèces végétales et animales, et la dégradation des milieux naturels.

Les activités humaines sont considérées comme majoritairement responsables de ce déclin si rapide.

La nature ordinaire est au cœur des enjeux de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Ils impliquent le maintien ou la restauration de la biodiversité d'aujourd'hui, afin de garantir celle de demain.

**-78%**

d'insectes volants dans le monde (en 30 ans)<sup>1</sup>



**-32%**

d'oiseaux communs en France métropolitaine<sup>2</sup>



**21%**

des espèces aquatiques éteintes ou menacées en France<sup>3</sup>



**64%**

des zones humides disparues depuis 1900 dans le monde<sup>(4)</sup>



# Facteurs d'érosion de la biodiversité

Les experts internationaux de l'IPBES\* ont identifié cinq causes principales à l'origine de la dégradation de la biodiversité. Les activités du groupe Eiffage, comme celles du BTP et des concessions en général, exercent des pressions sur ces cinq facteurs, par les impacts directs de ses activités de construction sur les territoires, par ses approvisionnements en matériaux ainsi que par la vie des ouvrages construits.

\* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



## Changement d'usage des terres et des mers



## Surexploitation des ressources naturelles



## Pollutions : eaux, sols, éclairage



## Développement et propagation des espèces exotiques envahissantes



## Changement climatique

### Les pressions des activités d'Eiffage

- Destruction ou dégradation de milieux naturels pour la construction de nouveaux ouvrages et l'extraction de matières premières
  - Artificialisation des sols et extension urbaine pour la construction
  - Fragmentation des continuités écologiques par les infrastructures linéaires et les clôtures
  - Dérangement des espèces par les travaux et l'exploitation des ouvrages
- 
- Consommation d'eau pour les travaux et l'exploitation des ouvrages
  - Perturbation du cycle de l'eau par l'imperméabilisation des sols
  - Consommation de bois et autres ressources renouvelables
  - Consommation de ressources non renouvelables (matériaux de carrières, métal, etc.)
- 
- Pollution accidentelle des eaux et des sols sur chantier
  - Pollution chronique de l'eau et des sols liée à une mauvaise gestion de l'exploitation (aménagement, concessions linéaires, etc.)
  - Pollution lumineuse liée aux éclairages de bâtiments et éclairages publics
  - Pollution sonore et dérangement des espèces
- 
- Dissémination des espèces exotiques envahissantes lors des mouvements de terre ou en l'absence de balisages
  - Dissémination des espèces exotiques envahissantes en phase exploitation sur les infrastructures linéaires et barrages
- 
- Effet d'îlot de chaleur induit par l'artificialisation des sols
  - Émissions de gaz à effet de serre liées à l'amont, au chantier et à la vie de l'ouvrage

# Une opportunité pour le développement de nouvelles affaires

Intégrer la biodiversité dans ses activités est l'opportunité pour Eiffage de faire évoluer ses métiers vers des offres et des solutions inspirées par la nature qui, d'une part, maîtrisent le risque écologique et, d'autre part, proposent des savoir-faire pour sa préservation et sa restauration.

Le génie écologique est un levier pour restaurer les milieux naturels et aider les systèmes vivants après perturbation. Il participe à la démarche de zéro artificialisation nette par la renaturation de terrains dégradés, à la protection des sols contre l'érosion ou encore à la stabilisation des berges de cours d'eau par le recours à des techniques végétales.

La préservation de la biodiversité dans l'aménagement urbain, c'est aussi réduire l'empreinte environnementale des chantiers en s'appuyant sur une conception qui réintègre la végétation et les corridors écologiques en ville, et anticipe les effets du changement climatique.

Le recours aux matériaux biosourcés dans la construction et les démarches de suivi de ces matériaux, comme l'étiquette bois développée par Eiffage, comptent parmi les solutions et permettent également de limiter la pression sur les ressources non renouvelables.

La diversification des offres d'Eiffage dans le secteur énergétique est également au cœur des enjeux métiers, avec la réduction de la pollution lumineuse dans les marchés de performance énergétique ou encore l'utilisation de l'agrivoltaïsme pour favoriser la résilience de certaines cultures. Le Groupe est donc acteur d'un accompagnement de ses clients et fournisseurs en vue de développer de nouvelles filières innovantes, à moindre impact environnemental.



Dépollution de sols, Oullins © Actophoto / Régis Bouchu

## Offre de prestation de génie écologique

- Dépollution des eaux et des sols
- Reconstruction de sols fertiles
- Restauration de milieux naturels, aquatiques, littoraux...
- Génie civil de reconquête de biodiversité





Exploitation viticole, Tresserre © Sun'R

### Offres de prestation dans les énergies

- Énergies biotiques
- Valorisation énergétique des biodéchets
- Agrivoltaïsme



Écoquartier La Vallée, Châtenay-Malabry © Leclercq Associés

### Offres de prestation en aménagement urbain

- Urbanisme et nature en ville
- Îlots et parcours de fraîcheur

Dans un contexte de changement climatique, il est crucial de rapporter de la fraîcheur en ville, par la végétation, l'infiltration de l'eau et la mise en place de revêtements perméables et clairs.



Matériaux biosourcés, collège de Carcès © Eiffage / Thierry Lavernos

### Offres de prestation dans la construction

- Architecture bio-inspirée et biomimétisme
- Matériaux biosourcés et tracés





# Un plan d'action ambitieux

# Premier engagement 2020-2022, un bilan positif

Dans le cadre du précédent engagement au travers du dispositif « Entreprises engagées pour la nature » pour la période 2020-2022, Eiffage a atteint la majorité de ses objectifs.



Plan d'action biodiversité 2020-2022 Eiffage

Ce plan d'action biodiversité avait pour objectif une intégration plus systématique des enjeux de préservation de la biodiversité dans nos activités, avec 14 actions cœur de métier stratégiques ou d'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les projets et 15 actions complémentaires, de formation, de sensibilisation, de partage de connaissances, d'appui à la recherche et de mécénats.

Nombre de succès sont à noter :

- La refonte de l'offre de formation à l'environnement, par la création de deux journées au sein de l'Université Eiffage.
- L'intégration de solutions à plus-value biodiversité au sein des projets, comme les matériaux biosourcés, les labels biodiversité et les études bioclimatiques, dans la construction.
- La structuration de l'activité de génie écologique au sein du Groupe, avec des référents métiers et trois premières certifications d'établissement au label de génie écologique Kalisterre.
- Le lancement de la réflexion sur l'impact biodiversité des achats, notamment avec l'extension de l'étiquette de traçabilité, mise en place volontairement par Eiffage, à d'autres matériaux que le bois et également par l'analyse multicritère permise par Écosource, notre logiciel d'achat lancé début 2022 et qui permet d'évaluer la performance environnementale des produits.
- Des indicateurs de pression sur la biodiversité ont été définis et déployés dans le reporting extra-financier et Eiffage a été entreprise pi-

lote d'une méthodologie internationale (le SBTN) pour rendre compatible l'empreinte biodiversité du Groupe avec les limites planétaires.

- La création de cinq zones refuge LPO pour la biodiversité a été effectuée.
- De nombreux guides internes ont été publiés pour accompagner la transition écologique : guide sur les îlots de fraîcheur, le génie écologique, le biomimétisme et la lutte contre l'artificialisation des sols, ainsi que des vidéos de sensibilisation à la biodiversité.



Suite à l'engagement 2020-2022, Eiffage est reconnue comme entreprise engagée pour la nature par l'OFB avec le niveau de reconnaissance « En progrès ». Le rapport d'évaluation de l'OFB et la lettre de réponse d'Eiffage sont disponibles sur le site de l'OFB.



Arbre «écureuil» © Marc Templier

## ACTIONS CŒUR DE MÉTIER

<b>ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER (ERC)</b>	Meilleure intégration de la biodiversité dans les projets
	Diagnostics préalables biodiversité
<b>NOUVELLES ACTIONS STRATÉGIQUES</b>	Mesure et suivi de l'empreinte biodiversité du Groupe
	Zéro artificialisation nette
	Biodiversité grise
<b>OFFRE BIODIVERSITÉ</b>	Génie écologique
	Résilience urbaine par la nature
<b>ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL</b>	Compensation carbone favorable à la biodiversité
	BiodiverCity®
	Biomimétisme
	LPO (Ligue pour la protection des oiseaux)
<b>OUTILS</b>	Liste de points de contrôle biodiversité
	Anticipation risque planning biodiversité et eau
	Cahier des charges inventaires écologiques

## ÉTAT BILAN DES ENGAGEMENTS

	Guide trame noire et contenu ERC mis sur l'intranet Eiffage
	Outil Renatu testé. Diagnostics écologiques systématisés sur certains projets
	Nouveaux indicateurs de reporting déployés et expérimentation SBTN
	Avancement du guide ZAN et définition des objectifs par métier
	20 accompagnements par Karibati. Dév. d'Écosource. Étiquette de traçabilité élargie
	Adhésion à l'UPGE. Guide interne. Référents métier désignés. Contribution chaire ESTP
	8 études bioclimatiques, 2 réalisations. Guide « Îlots de fraîcheur »
	Note d'orientation réalisée. 75% des compensations carbone favorables à la biodiversité
	2 assesseurs internes. Projets engagés: 3 en aménagement et 9 en immobilier
	Guide biomimétisme. 4 accompagnements par Ceebios
	Accompagnement de 5 mises en refuge et de 4 projets
	Outil développé, déploiement en cours chez Eiffage Construction
	Contenu mis à disposition sur l'intranet Eiffage. Intégré à la formation interne
	Cahier des charges de diagnostics flash réalisé



## ACTIONS VOLONTAIRES COMPLÉMENTAIRES

<b>FORMATION</b>	Master Bioterre (BIOdiversité, TERRitoire et Environnement)		Campagnes de recrutement annuelle. 7 étudiants Eiffage en 2 ans
	Université Eiffage		Formation tout au long de l'année. 430 personnes formées pendant la période
	Jeu vidéo immersif « Risque environnemental sur chantier »		Jeu non diffusé
	Jeu « Aménageurs et parties prenantes »		Annulé
<b>SENSIBILISATION</b>	EnviroTours (France) et ÉcoTours (Europe)		Sensibilisation environnementale lors des rencontres régionales
	Campagne Start.box biodiversité		1 campagne avec 4 lauréats
	Vidéos REX biodiversité		3 vidéos REX réalisées
	Bénévolat salarié en faveur de la biodiversité		Annulé
<b>RECHERCHE</b>	Contribution financière et participation à la recherche		Financement et participation à au moins 10 projets biodiversité
	Transfert des résultats de recherche vers l'opérationnel		3 fiches opérationnelles réalisées
	Conférence interne « Recherche et développement durable »		2 conférences réalisées
<b>PARTAGE</b>	Collecte des données ERC		Collecte de données sur tous les nouveaux projets avec compensation
	Publications et REX biodiversité		15 contributions/publications
<b>PRÉSERVATION RESTAURATION</b>	Refuges terrestres sur foncier Eiffage		7 projets d'amélioration du foncier
	Mécénat faune sauvage		Entre 5 et 6 mécénats biodiversité actifs par an

# 2023-2025, des engagements forts portés par tous les métiers

## Méthodologie

Eiffage exerce des activités avec une grande diversité d'impacts sur la nature. Des référents métiers ont été nommés pour définir les périmètres d'étude et piloter la définition des plans d'actions par métier.

- 1 Définition des périmètres métiers à analyser
- 2 Identification des sources et des niveaux d'impacts directs et indirects sur les cinq facteurs de pression de la biodiversité (note sur 5)
- 3 Brainstorming d'actions permettant de réduire les pressions sur la nature et notation de l'efficacité de l'action (note sur 5) et de sa capacité de mise en place (note sur 5)
- 4 Priorisation des actions à pousser\*
- 5 Définition des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Adaptés, Réalistes et Temporels)
- 6 Définition des indicateurs et plan d'action associé
- 7 Engagements actifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et déposés auprès de l'Office français de la biodiversité
- 8 Déclinaison opérationnelle et amélioration continue

\* Les actions concernant la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique n'ont pas été poussées, celles-ci relevant de la stratégie carbone-énergie d'Eiffage.

## Une gouvernance investie

Les engagements du plan 2023-2025 ont été signés par le président-directeur général d'Eiffage, Benoît de Ruffray, ainsi que par les directions de branches ou les directions métiers:

le président de la branche Construction

le directeur général d'Eiffage Route

le président d'Eiffage Génie Civil et d'Eiffage Métal

le directeur général de la branche Eiffage Énergie Systèmes

la directrice des Concessions

le président des Concessions autoroutières en France

la direction des moyens généraux et direction du développement durable et de l'innovation transverse

Chaque métier est responsable de la mise en œuvre de ses engagements. Un outil de pilotage a été mis en place pour suivre l'avancement général des engagements et faciliter la présentation de cet avancement tous les six mois au comité exécutif d'Eiffage.

## Un plan en cohérence avec la stratégie Eiffage

Le nouveau plan d'action décline les 4 axes de la stratégie biodiversité du Groupe dans les métiers et permet ainsi de limiter l'impact environnemental, d'apporter de la valeur ajoutée aux opérations et de créer une dynamique collective.

Ces engagements, adaptés aux enjeux de chaque activité, comportent au total 186 actions, dont 70% concernent les actions directes opérationnelles (3 premiers axes de la stratégie) et 30% des actions de formation, sensibilisation, expérimentation... (axe 4).

### Axe 4

#### (SE) TRANSFORMER

## 59 actions

permettant de transformer les activités à tous les niveaux

### Axe 3

#### RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES

## 15 actions

de développement de nouvelles activités vertes

### Axe 2

#### CONSTRUIRE AVEC LE VIVANT

## 40 actions

pour apporter de la valeur ajoutée dans les opérations

### Axe 1

#### ÉVITER, RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR LA NATURE

## 72 actions

qui réduisent l'impact de nos activités sur les écosystèmes



Les petites gouttes font les grandes rivières © Jeremy Feliu

## Des actions qui répondent aux 5 facteurs de pression sur la biodiversité

Nos engagements répondent aux pressions prioritaires exercées par chaque métier sur les cinq facteurs d'érosion de la biodiversité.



### Réduction de la pression sur le changement d'usage des terres et des mers

- **En recherchant une meilleure connaissance de la biodiversité** autour de nos chantiers pour mieux la préserver: systématisation d'une grille environnementale risque projet comme chez Eiffage Génie Civil ; réalisation de diagnostics écologiques en amont des projets; optimisation du plan d'installation de chantier pour éviter les milieux à enjeu.
- **En améliorant le potentiel biodiversité** par l'aménagement écologique des espaces verts et en favorisant une gestion différenciée, par l'amélioration des capacités de déplacement des espèces, voire en contribuant à des projets de restauration d'habitats fonctionnels notamment pour la remise en état des carrières.
- **En renforçant le développement de travaux de génie écologique** à l'occasion d'intervention sur des berges, par le recours à des techniques végétales en milieu sensible ou encore par l'exigence de compétences dédiées à ces enjeux dans nos équipes internes.
- **En luttant contre l'artificialisation des sols**, par le calcul et la fixation d'objectifs ambitieux à l'occasion de projets, notamment des opérations immobilières et d'aménagement, et par la mise en place de solutions limitant l'artificialisation.



### Réduction de la consommation des ressources naturelles peu renouvelables

- **En réduisant la pression sur la ressource en eau** par une plus forte infiltration des eaux à la parcelle, la récupération et réutilisation des eaux pluviales ou encore par la mise en place de cibles de réduction de consommations d'eau potable.
- **En favorisant l'approvisionnement durable et la réduction des besoins en matériaux neufs**, comme, par exemple, l'objectif fixé par Eiffage Construction de réaliser une étude sur l'impact environnemental des labels forestiers (PEFC, etc.), ou encore, pour Eiffage Métal, l'optimisation du processus de coupes de métaux afin de limiter les pertes de matières.



### Réduction des pollutions sur les écosystèmes via les pollutions lumineuses et pollutions des eaux et des sols

- **En favorisant les études trame noire** sur toutes les opérations d'aménagement et sur les marchés de performance énergétique.
- **En favorisant une gestion écologique des eaux pluviales** adaptée aux polluants de l'exploitation.
- **En améliorant la gestion des déchets** en exploitation.



### Réduction de la prolifération et la dissémination des espèces végétales envahissantes

- **En renforçant les diagnostics** préalables et par l'expérimentation de nouveaux moyens de lutte.



Renardeau dans un rayon de soleil  
© Christophe Lesprit

**Des actions pour transformer le Groupe et ses parties prenantes en profondeur sont également mises en œuvre :**

- amélioration de l'intégration de l'environnement aux process de décision ;
- sensibilisation et formation à la biodiversité en interne ;
- changement de pratiques de nos parties prenantes.



Les actions suivies par Eiffage pour réduire l'impact des activités sur le changement climatique sont regroupées dans le rapport climat du Groupe, publié chaque année. Nous ne les détaillons pas dans ce document.



Pouillot Fitis © Marc Templier



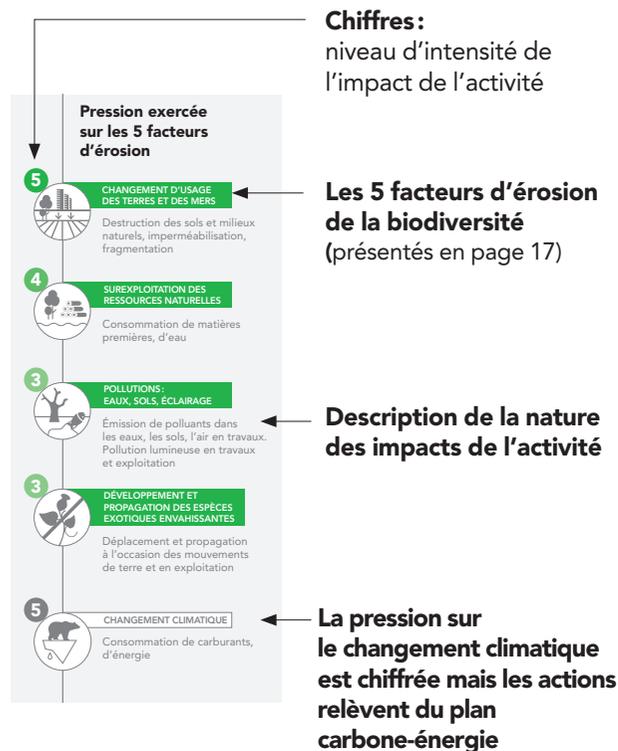


# Les actions par métier

# Aide à la lecture

## Nature des impacts de l'activité selon les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité

Chaque périmètre a sa propre gradation d'impacts. Les facteurs d'érosion sont classés du plus impacté au moins impacté par l'activité (note de 0 à 5).



## Détail des actions par activité

Celles-ci sont classées par facteur de pression, puis selon les axes de la stratégie pour la biodiversité d'Eiffage.

**Facteur d'érosion sur lequel l'action agit**  
«Tous» indique que l'action agit sur plusieurs facteurs d'érosion.

**Les actions**

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATEGIE
TOUS	Vérifier les enjeux biodiversité	- Dès la phase d'appel d'offres, systématiser la mise en place, fin 2023, d'une grille d'analyse environnementale incluant les enjeux et les prescriptions biodiversité associées.	1
	Mettre en œuvre des actions volontaires en faveur de la biodiversité	- Soumettre, dès 2023, au moins une mesure volontaire de plus-value écologique ou une option en faveur de la biodiversité sur 75% des projets ayant un montant > à 150 M€,.	2
	Élargir notre cœur de métier au génie écologique	- Proposer, dès 2023, une variante de génie écologique sur 75% des projets ayant un montant > 150 M€. - Conserver nos qualifications. - Former des collaborateurs au génie écologique.	3
TOUS	Améliorer la gestion de l'eau	- Proposer, dès 2023, des solutions sur-mesure liées au traitement de l'eau (au-delà des solutions mises en œuvre habituellement) sur 75% des projets ayant un montant > à 150 M€.	1
	Améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)	- Systématiser la sollicitation d'un sachant interne (chargé environnement qualifié...) ou d'un prestataire agréé (écologie, bureau d'étude...) pour accompagner l'opérationnel sur la gestion des EEE.	1
TOUS	Sensibiliser à la biodiversité	- Réaliser chaque année une journée biodiversité et organiser, d'ici à fin 2025, une session «Clean-up days».	4*

Les objectifs

Axe de la stratégie biodiversité Eiffage auquel répond l'action (p.9)

- 1 Éviter, réduire les pressions sur la nature
- 2 Construire avec le vivant
- 3 Restaurer les écosystèmes
- 4 (Se) Transformer

Les actions avec un astérisque ne font pas partie des engagements auprès de l'Office français de la biodiversité.

## Glossaire

### CBS

Coefficient de biotope par surface

### DIB

Déchet industriel banal

### DUP

Déclaré d'utilité publique

### EEE

Espèces exotiques envahissantes

### ERC

Éviter, réduire, compenser

### GES

Gaz à effet de serre

### IP

Identifiant professionnel

### MPE

Marché de performance énergétique

### Diagnostic PEMD

Diagnostic Produits, équipements, matériaux, déchets

### SDP

Surface de plancher

### ZAN

Zéro artificialisation nette

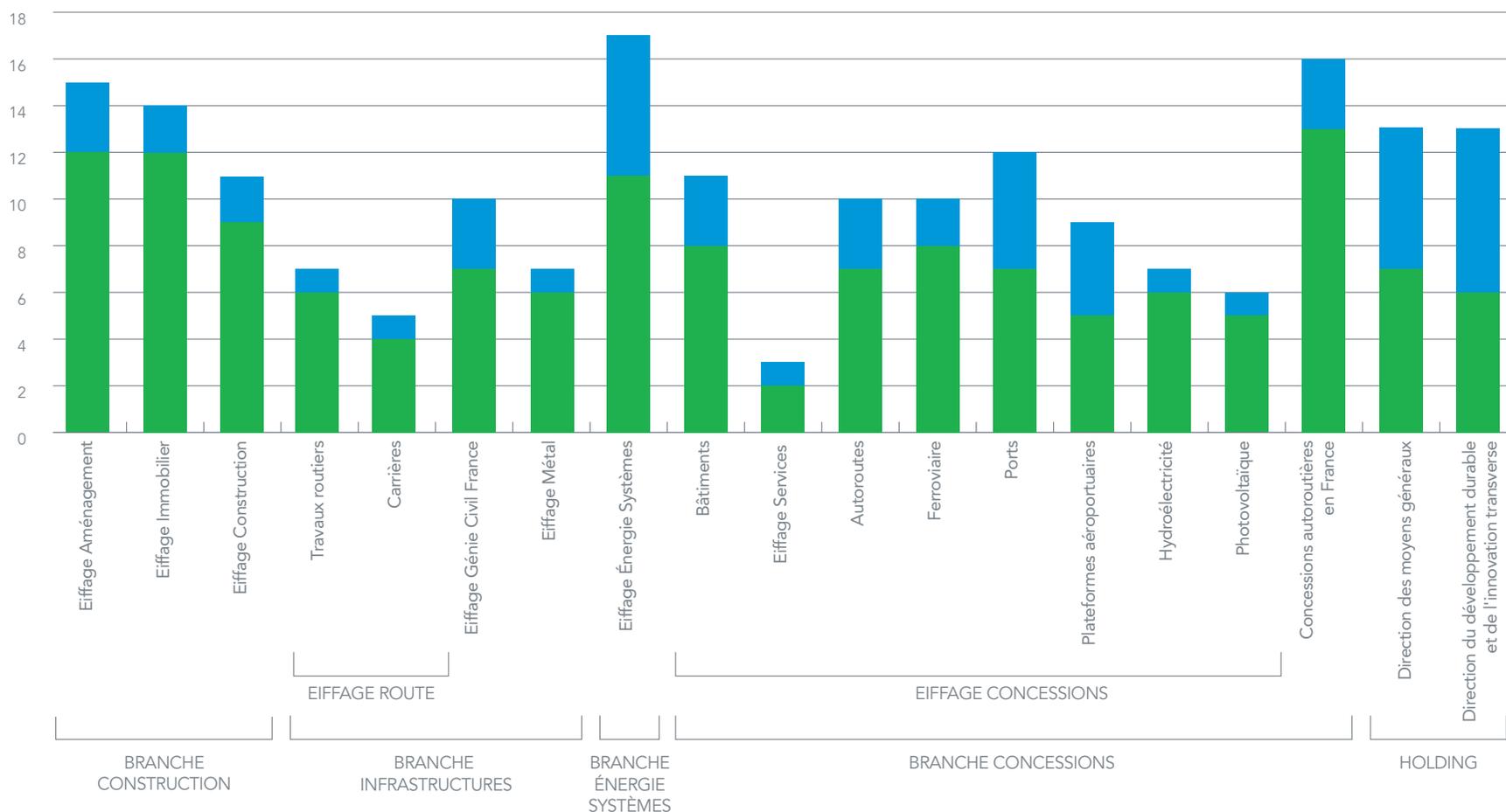
# Répartition des actions par métier

Le nouveau plan biodiversité d'Eiffage comprend 186 actions dont 70% sont des actions cœur de métier et 30% des actions volontaires de formation, de sensibilisation ou liées à la recherche.

Les branches Construction, Infrastructures et Énergie Systèmes sont engagées pour respectivement 30, 29 et 17 actions, Eiffage pour 26 actions.

Construction ayant des actions mutualisées entre ses différents métiers. La branche Concessions en a 84, dont 16 pour les concessions autoroutières en France, illustrant la forte responsabilité et capacité d'action de nos activités en maîtrise d'ouvrage. Le périmètre holding cumule, quant à lui, 26 actions.

- Actions directes opérationnelles
- Actions de formation, sensibilisation, expérimentation, etc.





Plan d'action de la

# branche Construction

Par ses activités de constructeur-promoteur et aménageur de la ville de demain, la branche Construction met ses expertises au service de la transition écologique des villes et des territoires. Elle propose à ses clients, maîtres d'ouvrage privés et donneurs d'ordre publics, des offres et solutions innovantes, décarbonées et intégrant la nature en ville.

## Impacts des activités de la branche et actions transverses mises en place

Les activités de la branche Construction exercent des pressions élevées sur tous les facteurs d'érosion de la biodiversité et notamment sur le changement d'usage des terres et la surexploitation des ressources naturelles. Les métiers de constructeur, de promoteur et d'aménageur doivent relever un certain nombre d'enjeux similaires conduisant à des actions transverses en plus d'actions spécifiques à chaque activité.

Afin d'agir sur l'impact environnemental de la branche, le plan d'action s'appuie sur une meilleure connaissance de la biodiversité des sites pour réduire les impacts sur les habitats et leurs espèces, sur la conception de projets économes en eau et favorables à la biodiversité, ou encore sur l'approvisionnement durable en bois. Un important travail de sensibilisation et de formation est mis en place et déployé pour atteindre ces objectifs.



Nos métiers du bâtiment font face à des enjeux climatiques et de biodiversité de plus en plus prégnants. Penser à l'intégration de nos constructions dans leur territoire, en limitant l'artificialisation des sols, en facilitant l'infiltration des eaux, en ramenant de la nature en ville et des continuités écologiques, permet d'aller vers une ville plus verte, plus agréable à vivre et plus résiliente.

**Olivier Genis**

Président d'Eiffage Construction

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

5



**CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS**

Destruction des sols et milieux naturels, imperméabilisation, fragmentation

4



**SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Consommation de matières premières, d'eau  
Perturbation du cycle de l'eau

3



**DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terre et en exploitation

3



**POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE**

Émission de polluants dans les eaux, les sols, l'air en travaux.  
Pollution lumineuse en travaux et exploitation

5



**CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Consommation de carburants, d'énergie. Effet d'îlot de chaleur

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION			STRATÉGIE
		EIFFAGE AMÉNAGEMENT	EIFFAGE IMMOBILIER	EIFFAGE CONSTRUCTION	
	<b>Améliorer la connaissance biodiversité du site</b>	- Réaliser un diagnostic écologique flash avant comité d'engagement sur toutes les opérations non soumises à étude d'impact systématique.	- Réaliser un diagnostic écologique flash avant comité d'engagement sur toutes les opérations non soumises à étude d'impact systématique (hors foncier issu d'Eiffage Aménagement) ayant une SDP ≥ 5 000 m <sup>2</sup> en 2022, ≥ 2 000 m <sup>2</sup> en 2023 et sans limite de seuil à partir de 2024.	- Réaliser un diagnostic écologique flash, par un écologue ou une application numérique, sur les opérations en conception-construction de SDP ≥ à 10 000 m <sup>2</sup> .	1
	<b>Mettre en place un cahier des charges de prescriptions paysagères</b>	- Intégrer l'annexe biodiversité aux contrats des paysagistes, puis cadrer et contrôler les rendus du paysagiste par un écologue en phase conception sur toutes les opérations.	- Sur toutes les opérations, intégrer une annexe biodiversité aux contrats des paysagistes.	- Fournir une annexe biodiversité contractuelle et paysagère sur toutes les opérations.	2
	<b>Sensibilisation des collectivités et des futurs habitants aux enjeux écologiques du site et à la gestion écologique des espaces verts</b>	- Mettre en œuvre le label BiodiverCity Ready® sur tous les projets d'aménagement compatibles. - Mettre en œuvre une action biodiversité spécifique sur chaque projet d'aménagement. - Imposer aux promoteurs immobiliers la gestion des espaces verts par leurs soins pendant deux ans après la livraison. - Faire des réunions de sensibilisation à destination des ASL / syndic / gestionnaires à la livraison des opérations.	- Mettre en œuvre le label BiodiverCity® sur au moins un projet par direction immobilière. - Faire des réunions de sensibilisation à destination des ASL / syndic / gestionnaires des espaces verts à la livraison des opérations.		2
		- Transmettre à tous les gestionnaires, ASL ou syndic de copropriétés le guide « Entretien écologique des espaces verts » pour les opérations livrées dans l'année.			
	<b>Améliorer la valorisation des terres excavées sur site ou hors site</b>	- Réaliser un diagnostic agropédologique sur toutes les opérations d'aménagement et sur toutes les opérations immobilières de terrain d'assiette d'1 ha ou plus.		- Tendre vers un équilibre déblais/remblais.	3
	<b>Utiliser du bois issu de forêts gérées durablement</b>	- Exigence de labellisation FSC ou PEFC pour les produits ou matériaux à base de bois ou dérivés de bois dans tous les cahiers des prescriptions architecturales urbaines paysagères et environnementales (dès 2024).	- Atteindre 100% de produits labellisés FSC ou PEFC pour les revêtements de sols, murs, plafonds, les menuiseries intérieures et les mobiliers fournis à base de bois ou dérivés de bois, référencés par la direction des achats.	- 100% du bois acheté est labellisé PEFC ou FSC pour les matériaux prescrits (dès 2024).	1
	<b>Identifier et limiter la prolifération et le déplacement des EEE sur et en dehors de nos chantiers</b>	- Identifier et localiser les EEE sur toutes les opérations et mettre en œuvre des procédures de gestion appropriées.		- Respecter les procédures de gestion des EEE sur toutes les opérations.	1
	<b>Réduire la pollution lumineuse liée à nos projets</b>	- Réaliser une étude « Trame noire locale » sur tous les projets.	- Adapter les éclairages extérieurs en orientant les faisceaux vers le bas et en limitant la température de couleur à 3 000 Kelvin sur toutes les opérations.	- Réaliser un benchmark des éclairages extérieurs limitant la pollution lumineuse et les déployer sur nos parcs matériels et sur nos sites industriels.	1

CONSTRUCTION

INFRASTRUCTURES

ÉNERGIE SYSTÈMES

CONCESSIONS

HOLDING

# Eiffage Aménagement et Eiffage Immobilier : actions spécifiques mises en place

En tant que maître d'ouvrage, Eiffage Aménagement et Eiffage Immobilier sont plus directement responsables de leur impact environnemental et doivent notamment gérer les compensations écologiques en cas d'impact élevé. Mais leurs activités leur donnent également une marge de manœuvre plus importante pour définir le projet et son implantation, et proposer une conception limitant l'impact sur les sols de pleine terre ou de qualité écologique ou agronomique élevée.



La prise en compte des sujets de biodiversité est systématiquement intégrée aux processus de l'aménagement. Cela passe par des diagnostics préalables, des actions de protection et la mise en valeur de la réintroduction de la biodiversité dans les nouveaux quartiers aménagés.

**Nicolas Gravit**

Directeur d'Eiffage Aménagement



La réalisation d'un diagnostic flash sur l'ensemble des opérations d'Eiffage Immobilier va permettre de mettre la biodiversité au cœur de la conception de nos projets, de manière anticipée, intelligente et structurée, et donc à des coûts maîtrisés! C'est un changement de paradigme et une belle opportunité pour nous différencier.

**Emilie Boutonet**

Responsable du pôle réglementation environnementale et biodiversité d'Eiffage Immobilier

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION		STRATÉGIE
		EIFFAGE AMÉNAGEMENT	EIFFAGE IMMOBILIER	
	<b>Limiter l'artificialisation des sols sur nos projets</b>	- En renouvellement urbain, limiter l'artificialisation par rapport à l'état initial sur 70% des opérations. - En extension urbaine, limiter à 60% maximum le taux d'artificialisation des sols de toutes les opérations, grâce à la compacité des programmes immobiliers et à la mise en œuvre de solutions innovantes.	- Diminuer l'artificialisation par rapport à l'état initial sur 30% des opérations de promotion immobilière en 2023 et sur 50% dès 2025.	2
		- Mesurer le pourcentage de pleine terre existante conservée par le projet et se fixer un objectif sur cet indicateur à partir de 2024.		
	<b>Améliorer le potentiel écologique des sites accueillant nos projets</b>	- Mesurer le CBS avant et après projet et améliorer le CBS du site sur 70% des opérations d'aménagement en renouvellement urbain et sur 50% des opérations d'Eiffage Immobilier hors fonciers issus d'Eiffage Aménagement.		2
			<b>Concevoir des quartiers / projets économes en eau pour la gestion des espaces verts</b>	- Choisir des essences nécessitant peu d'arrosage et résistantes aux épisodes de sécheresse pour tous les projets et mettre en place la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts sur 50% des opérations.
	<b>Expérimenter la phytoextraction et dépollution douce</b>			- Réaliser au moins une expérimentation en amont de projets d'aménagement, sur des sites déjà sécurisés et comportant des sites pollués.
		TOUS	<b>Former à la réglementation environnementale</b>	- Créer une formation interne et former tous les collaborateurs Eiffage Aménagement, les développeurs Eiffage Immobilier et les directeurs Immobilier, à l'identification et à la prise en compte de la réglementation environnementale s'appliquant aux projets immobiliers et d'aménagement.
<b>Former à la déclinaison de mesures en faveur de la biodiversité suite au diagnostic flash</b>	- Former les responsables et directeurs de programme Eiffage Aménagement et Eiffage Immobilier à la conception écologique d'une opération immobilière / d'un quartier.			4

# Eiffage Construction: actions spécifiques mises en place

Agissant généralement en entreprise générale pour le compte de ses clients, Eiffage Construction réalise des travaux dont il doit maîtriser les impacts environnementaux: enjeux réglementaires liés aux espèces protégées et aux zones humides, maîtrise du risque de pollution et de prolifération des espèces exotiques envahissantes...



La prise en compte du vivant est devenue un enjeu pour Eiffage Construction. L'intégration au cursus junior de nos nouveaux embauchés, de formations « se différencier grâce au DD » ou « chantier et environnement », permettra à nos collaborateurs d'acquiescer les bons comportements.

**Corinne Quelquejeu**

Directrice adjointe qualité et environnement d'Eiffage Construction

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Déterminer l'état d'artificialisation du patrimoine</b>	- Faire un diagnostic de l'artificialisation des sols de nos sites permanents et bureaux.	2
	<b>Intégrer la biodiversité sur nos sites</b>	- Évaluer le potentiel écologique (diagnostic flash) de tous nos parcs matériels et sites de solutions industrialisées. - Mettre en place des refuges biodiversité sur les sites à potentiel.	2
TOUS	<b>Intégrer avant le démarrage des travaux des rappels sur la réglementation environnementale</b>	- Remplir la partie environnementale de la fiche Go-no go et la fiche de données environnementales de la feuille de vente. - Faire les incontournables QE de la PMG avant le démarrage des travaux.	4
	<b>Former les collaborateurs aux enjeux écologiques</b>	- À la fin du cursus junior, suivre la formation « se différencier grâce au développement durable » ou « chantier et environnement » pour tous les collaborateurs cibles (études de prix, études, calculs, porteurs d'affaires).	4



Centre de recherche et d'innovation Danone IN'CUBE, Gif-sur-Yvette © Eiffage / Christophe Valtin



Plan d'action de la

# branche Infrastructures

**La branche Infrastructures maîtrise l'ensemble des compétences nécessaires à la conception, la réalisation et l'entretien d'infrastructures terrestres et maritimes, à travers ses trois métiers : la route, le génie civil et le métal.**

Eiffage Route intervient sur l'ensemble du réseau français, en travaux neufs ou en réhabilitation, et apporte son expertise en aménagement urbain. L'entreprise, qui exploite un grand nombre de carrières partout en France, assure également la production de matériaux.

Eiffage Génie Civil œuvre à la conception et à la construction de nombreux ouvrages mais aussi à leur entretien et leur maintenance. L'entreprise fédère des spécialités en pointe en

matière de génie civil industriel, d'infrastructures de transport, de stations de traitement des eaux et des déchets, d'équipements de production et de transport d'énergie, ou encore d'ouvrages hydrauliques.

À la fois concepteur et assembleur, Eiffage Métal réalise des ouvrages d'art, des enveloppes et structures de bâtiments, et porte également des solutions pour le secteur industriel, en particulier dans le nucléaire, le parapétrolier et l'éolien offshore.



L'intégration de la biodiversité et la préservation du vivant dans l'exploitation et le réaménagement des carrières de granulats sont des réflexes d'Eiffage Route depuis plusieurs années. Nous étendons cette démarche dans toutes nos activités : industrielles, de travaux et services des espaces de circulation.

**Bruno Cahen**

Directeur général d'Eiffage Route



Le BTP est un acteur incontournable de la transition écologique. Au-delà de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous devons intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de nos projets. Je suis fier de partager avec vous nos engagements qui impacteront notre approche de la phase appel d'offres à la réalisation des chantiers.

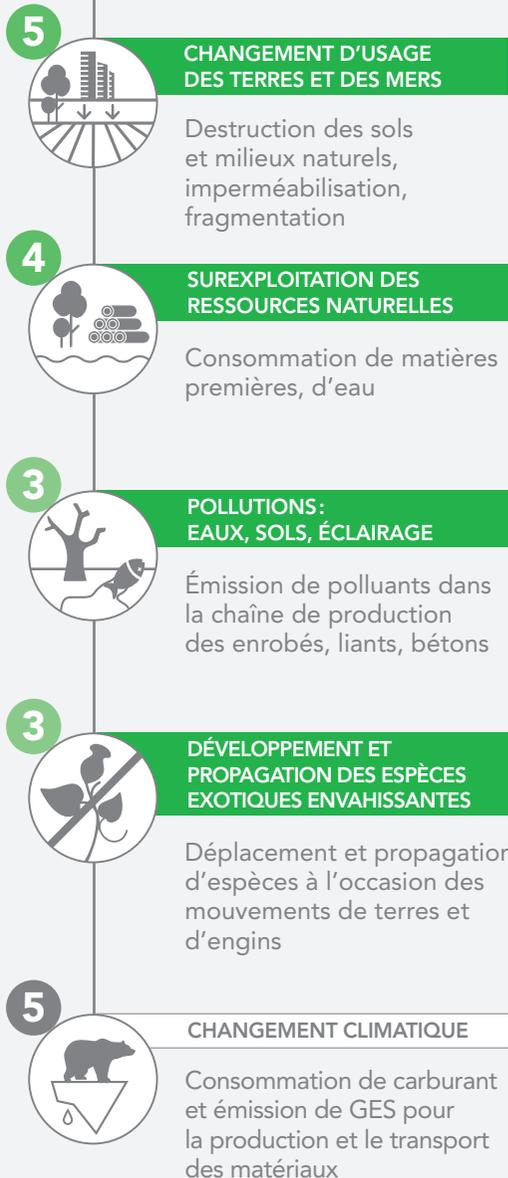
**Guillaume Sauvé**

Président d'Eiffage Génie Civil et d'Eiffage Métal



Piste cyclable Bioklair, Île de Ré © Mehdi Mellouk

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Eiffage Route: impacts des activités et actions mises en place

### Travaux routiers

Le plan d'action biodiversité d'Eiffage Route répond à la pression exercée sur le changement d'usage des terres en améliorant la prise en compte des enjeux biodiversité en amont des chantiers et en systématisant la prise en compte des prescriptions paysagères favorables à la biodiversité sur les sites.

Pour développer le génie écologique, le plan d'action prévoit que chaque direction régionale contribue à la restauration de continuités écologiques, à la démonstration du savoir-faire Eiffage en matière de désimperméabilisation et de désartificialisation des sols, et que le nombre d'établissements ayant acquis des qualifications en génie écologique augmente.

Enfin, ces actions s'appuient sur la formation et la sensibilisation de l'ensemble des équipes d'encadrement au sujet de la biodiversité.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Améliorer la prise en compte des enjeux biodiversité en amont des chantiers</b>	- Prendre en compte les enjeux et risques biodiversité sur tous les chantiers par la réalisation de fiches de Go-No go et d'analyses de risques.	<b>1</b>
	<b>Contribuer à la préservation et à l'amélioration des continuités écologiques</b>	- Réaliser un rétablissement de continuité écologique ou une création de zones propices à la biodiversité par région.	<b>2</b>
	<b>Mettre en lumière notre savoir-faire en matière de désimperméabilisation et de désartificialisation des sols</b>	- Mettre en œuvre un démonstrateur sur une agence vitrine par région.	<b>4</b>
	<b>Développer le potentiel de biodiversité sur nos sites industriels</b>	- En 2023, recenser les sites industriels ayant un potentiel biodiversité en vue de l'améliorer.	<b>4</b>
	<b>Agir en faveur de la biodiversité locale dans nos établissements</b>	- Systématiser les aménagements paysagers favorables à la biodiversité dans les projets de construction ou d'extension de nos établissements.	<b>2</b>
TOUS	<b>Développer l'activité travaux de génie écologique</b>	- Augmenter le chiffre d'affaires en génie écologique.	<b>3</b>
	<b>Former les collaborateurs</b>	- En 2023, sensibiliser toutes les équipes d'encadrement aux pressions exercées par nos métiers sur la biodiversité et aux règles essentielles à mettre en place sur nos chantiers.	<b>4</b>

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Carrières

Le plan d'action biodiversité des carrières s'inscrit dans la continuité des mesures prises depuis plus d'une dizaine d'années pour réduire les pressions exercées en amont, pendant et en aval de la phase exploitation.

Le changement d'usage étant l'un des facteurs de pression majeur, les actions consistent à développer des habitats favorables à la biodiversité dans la phase de remise en état du site, à améliorer le potentiel écologique des espaces non exploitables et à développer le génie écologique pour la restauration des écosystèmes.

Enfin, ces actions s'appuient sur un important programme de formation et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité au quotidien.



Parce qu'il faut comprendre et connaître pour agir, Eiffage Route va renforcer son effort de sensibilisation de tous ses cadres aux thématiques de la transition écologique et de la biodiversité au cours de l'année 2023. S'en suivront la mise en place de plans d'actions spécifiques.

### Laure Martin

Responsable environnement, service Performance, Qualité, Environnement et RSE d'Eiffage Route

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
TOUS	Maintenir des habitats favorables à la biodiversité dans les remises en état de nos sites	- Évaluer l'état écologique de l'ensemble des sites à enjeux avant réaménagement afin d'adapter, si besoin, les conditions de remise en état de nos sites, compatibles avec leur usage futur.	1
	Améliorer le potentiel biodiversité des espaces non exploitables	- Diversifier les milieux et améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité sur dix zones non exploitables, en vue d'augmenter le nombre ou la quantité d'individus des espèces présentes.	2
	Maintenir et augmenter le potentiel biodiversité du foncier réaménagé	- Augmenter et entretenir le nombre d'espèces et d'habitats présents sur le foncier réaménagé dont nous conservons la maîtrise.	2
	Développer les travaux de génie écologique	- Structurer une expertise de génie écologique spécifique au métier des carrières, avec au minimum un référent génie écologique par région.	3
	Faire monter en compétences les collaborateurs	- Former l'ensemble de l'encadrement aux enjeux de la biodiversité et aux moyens pour la préserver au quotidien.	4





## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

4



### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de sols et milieux naturels terrestres et aquatiques, perturbation d'espèces

4



### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières, d'eau pour les travaux (bétonnage, etc.)

4



### POLLUTIONS : EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols, l'air etc.

3



### DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation d'espèces à l'occasion des mouvements terres et d'engins

3



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation de carburant et émission de GES pour la production et le transport des matériaux

# Eiffage Génie Civil France : impacts des activités et actions mises en place

Le plan d'action biodiversité d'Eiffage Génie Civil comporte principalement des mesures visant à éviter et réduire les pressions sur la nature par une vérification des enjeux biodiversité dès la phase d'appel d'offres, un accompagnement opérationnel des chantiers sur la gestion des espèces exotiques envahissantes, l'assurance de l'amélioration continue de nos procédures environnementales spécifiques et plan d'alerte, la gestion et le traitement de l'eau par des solutions sur mesure, et la valorisation des déchets.

Le développement de l'activité de génie civil passe notamment par la systématisation de variantes de génie écologique et de mesures volontaires favorisant la biodiversité pour les grands projets.

Enfin, ces actions sont assorties d'un important programme de formation et de sensibilisation s'appuyant sur le développement de nouveaux outils.



Dans la lignée des actions entreprises depuis plusieurs années en faveur de la biodiversité, nous avons pris dix engagements hiérarchisés selon leurs impacts et la capacité de chacune de nos directions opérationnelles à les déployer pour l'ensemble de nos métiers. Je suis convaincu que nous saurons atteindre ces objectifs.

**Philippe Denier**

Directeur du département Performance d'Eiffage Génie Civil / direction Opérationnelle des Ressources Techniques et Performancielles

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Vérifier les enjeux biodiversité</b>	- Dès la phase d'appel d'offres, systématiser la mise en place, fin 2023, d'une grille d'analyse environnementale incluant les enjeux et les prescriptions biodiversité associées.	1
	<b>Mettre en œuvre des actions volontaires en faveur de la biodiversité</b>	- Soumettre, dès 2023, au moins une mesure volontaire de plus-value écologique ou une option en faveur de la biodiversité sur 75% des projets ayant un montant > à 150 M€.	2
	<b>Élargir notre cœur de métier au génie écologique</b>	- Proposer, dès 2023, une variante de génie écologique sur 75% des projets ayant un montant > 150 M€. - Conserver nos qualifications. - Former des collaborateurs au génie écologique.	3
	<b>Améliorer la gestion de l'eau</b>	- Proposer, dès 2023, des solutions sur-mesure liées au traitement de l'eau (au-delà des solutions mises en œuvre habituellement) sur 75% des projets ayant un montant > à 150 M€.	1
	<b>Améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)</b>	- Systématiser la sollicitation d'un sachant interne (chargé environnement qualifié...) ou d'un prestataire agréé (écologue, bureau d'étude...) pour accompagner l'opérationnel sur la gestion des EEE en cas de présence significative.	1
TOUS	<b>Valoriser les déchets</b>	- Valoriser (réemployer, réutiliser, recycler) nos déchets en augmentant progressivement leur taux de valorisation.	1
	<b>Amélioration continue de nos procédures environnementales</b>	- Au-delà des exigences normatives et réglementaires, mettre en place des documents opérationnels pour s'assurer que tous nos chantiers sont couverts, fin 2025, par un plan d'alerte et une procédure spécifique aux thématiques suivantes : maîtrise et rejets des eaux de chantier, ravitaillement et entretien des engins, gestion des déblais et gestion des EEE.	1
	<b>Former à la biodiversité</b>	- Définir et suivre un pourcentage cible de référents environnement, de conducteurs travaux et de directeurs travaux sensibilisés et formés. - Réaliser 10% des simulations d'urgence environnementales sur la thématique biodiversité.	4
	<b>Diffuser de nouveaux outils</b>	- Développer et diffuser un manuel <i>Les Indispensables</i> consacré à la biodiversité à tous les chargés environnement. - Rédiger des fiches thématiques et augmenter les consultations en ligne.	4
	<b>Sensibiliser à la biodiversité</b>	- Réaliser chaque année une journée biodiversité et organiser, d'ici à fin 2025, une session « Clean-up day ».	4

\*

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Eiffage Métal: impacts des activités et actions mises en place

Le plan d'action biodiversité d'Eiffage Métal vient en réponse aux pressions exercées par la surexploitation des ressources naturelles, au risque pollution par l'usage de produits peu écologiques et à la pression sur le changement d'usage des terres liée aux installations.

L'activité travaux présente en elle-même des impacts extrêmement limités. L'action se concentre ainsi sur la réduction des besoins en ressources neuves, la substitution des produits à impact par des produits plus écologiques, un effort de réduction de l'impact de nos sites sur les milieux naturels et la création de zones refuges de biodiversité.



Conscient de ses principaux impacts, Eiffage Métal s'engage à favoriser l'économie circulaire et à optimiser sa matière pour limiter l'extraction des minerais. Dans une démarche globale de préservation de la biodiversité locale, Eiffage Métal s'engage également à restreindre l'artificialisation des sols dans les zones industrielles.

**Jean-Baptiste Leglene**

Directeur qualité performance sécurité environnement d'Eiffage Métal

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Réutiliser les structures métalliques existantes</b>	- Favoriser l'économie circulaire et monter un partenariat et une réalisation réutilisant les structures métalliques.	1
	<b>Optimiser le processus industriel pour limiter les chutes dans la coupe de métaux</b>	- Mesurer le taux de perte de matière et définir une cible de réduction à atteindre.	1
	<b>Optimiser la matière soudure</b>	- Mesurer les surplus de consommation matière afin de définir une cible de réduction à atteindre.	1
	<b>Substituer les produits à impact par des produits plus écologiques</b>	- Déterminer les cibles et objectifs chiffrés à atteindre et maximiser la substitution par des produits écologiques.	1
	<b>Améliorer la connaissance biodiversité à l'occasion de travaux sur nos sites</b>	- Mener une expertise écologique pour tout projet interne faisant l'objet d'une artificialisation des sols et sensibiliser les chefs d'établissements.	1
	<b>Limiter l'artificialisation à l'occasion de travaux sur nos sites</b>	- Imposer une alternative moins artificialisante dans le cahier des charges et systématiser dès que possible l'infiltration des eaux à la parcelle.	1
	<b>Améliorer l'état écologique des sites et établissements</b>	- Améliorer au minimum une zone par site majeur et en faire une zone refuge ou sanctuaire de biodiversité.	2





## Plan d'action de la

# branche Énergie Systèmes

Eiffage Énergie Systèmes conçoit, réalise, exploite et maintient des systèmes et équipements en génies électrique, industriel, climatique et énergétique. Elle propose une offre sur mesure pour les marchés de l'industrie, des infrastructures et réseaux, des villes et collectivités, et du tertiaire.

## Impacts des activités et actions transverses mises en place

Parmi les activités d'Eiffage Énergie Systèmes, six ont été identifiées comme ayant un impact significatif sur la nature : les travaux de réseaux, l'hydroélectricité, les travaux sur infrastructures ferroviaires, le photovoltaïque, les datacenters et l'éclairage public.

Le plan biodiversité d'Eiffage Énergie Systèmes se décline en actions transverses et en actions

spécifiques sur les activités à fort enjeu écologique.

Les actions transverses portent notamment sur la formation et la sensibilisation à destination des commerciaux, des managers et des clients, ou encore la lutte contre le développement des espèces exotiques envahissantes.



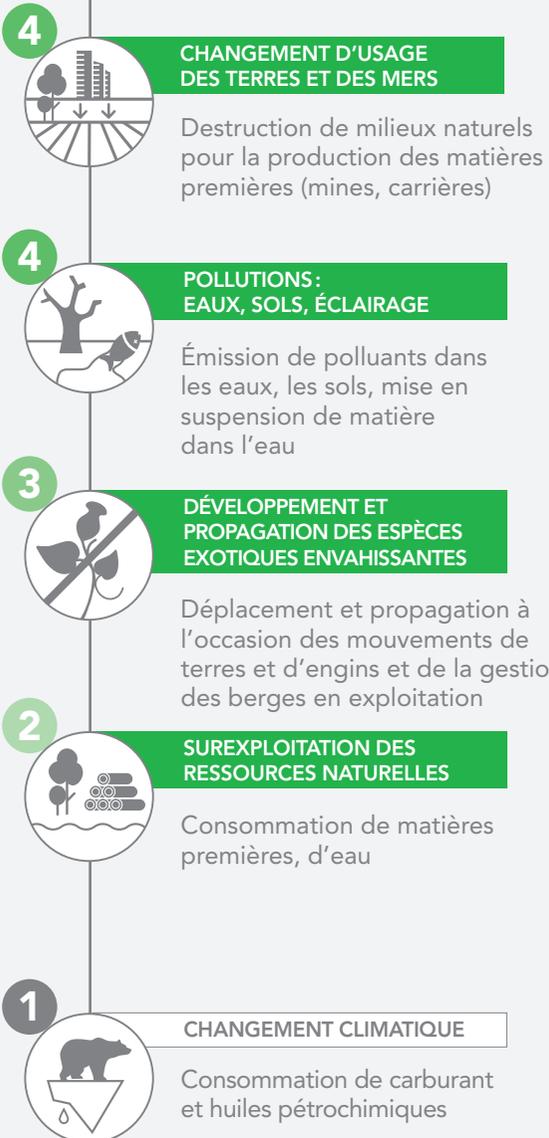
Pour la responsabilité environnementale comme pour la différenciation commerciale, il est devenu indispensable d'appréhender, le plus en amont possible, les impacts de nos activités sur le vivant et de proposer des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Cela doit s'accompagner par la montée en compétences de l'ensemble de nos collaborateurs.

**Ludovic Duplan**

Directeur général Eiffage Énergie Systèmes

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
TOUS	Limiter les pollutions chimiques	- Développer l'utilisation d'alternatives écologiques aux consommables.	4
	Réensemencer les sols à nu après les terrassements	- Réaliser des chantiers tests sur lesquels réensemencer les sols à nu avec des mélanges grainiers favorables à la biodiversité et limitant la prolifération des espèces exotiques envahissantes.	2
	Sensibiliser les commerciaux	- Sensibiliser aux enjeux environnementaux l'ensemble des commerciaux des six activités identifiées comme à enjeux écologiques.	4
	Définir des ambitions environnementales pour les datacenters	- Étudier systématiquement la définition d'ambitions environnementales et notamment biodiversité pour les contrats de datacenters en cotraitance.	4
	Former le management	- Assurer la formation du management (directeurs d'agences...) aux enjeux environnementaux incluant la biodiversité.	4

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Actions spécifiques mises en place

### Hydroélectrique

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Renaturer les berges pour une plus-value écologique</b>	- En cas de remise en état de berges, proposer une renaturation au propriétaire sur tous les projets où cela est possible, en concertation avec Eiffage Concessions.	<b>2</b>
	<b>Favoriser le retour de la biodiversité dans les emprises</b>	- Étudier avec Eiffage Concessions des opportunités pour favoriser le retour de la biodiversité dans les emprises. - Mettre en place une mesure volontaire en faveur de la biodiversité aquatique ou à défaut une mesure pour la biodiversité terrestre sur toutes nos opérations.	<b>2</b>
	<b>Réduire le risque de pollution des eaux</b>	- Sur tous les nouveaux sites, initier la mise en place d'huiles végétales sur toutes les turbines si leur emploi est compatible avec leur fonctionnement et garanties d'assurances.	<b>1</b>
	<b>Récupérer et valoriser les déchets plastiques</b>	- Réaliser au moins une expérimentation de récupération, tri et valorisation de déchets plastiques charriés par le cours d'eau.	<b>4</b>
	<b>Questionner la fréquence des curages</b>	- En concertation avec le client, mener une étude évaluant l'intérêt pour l'écosystème fluvial d'augmenter la fréquence de dessablage.	<b>4</b>
	<b>Maîtriser le risque EEE en exploitation</b>	- Sur tous les nouveaux sites, en concertation avec Eiffage Concessions, mettre à disposition des gestionnaires d'exploitation une affiche sur les EEE les plus à risque de présence et sensibiliser toutes les équipes d'exploitation.	<b>1</b>



Les réflexions menées dans le cadre de l'établissement du plan d'action biodiversité d'Eiffage Énergie Systèmes ont mis en lumière des attentes que les collaborateurs pouvaient déjà avoir sur le sujet et annoncent un réel enthousiasme dans l'exécution des engagements pris.

**Igor Lage-Ryk**

Responsable qualité environnement d'Eiffage Énergie Systèmes

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

**4** DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins

**3** CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de milieux naturels pour la production des matières premières (mines, carrières)

**3** SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières, d'eau

**2** POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols

**2** CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation de carburant et d'énergie

## Infrastructures de transport ferroviaire

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Proposer une plus-value écologique sur nos projets ferroviaires</b>	- Proposer une plus-value écologique au client pour les affaires soumises au comité des risques branche et maîtriser les impacts biodiversité en phase chantier.	<b>2</b>



Ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire © Eiffage / Gaël Arnaud

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

- 5** **CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS**

Destruction de milieux naturels pour la production des matières premières (mines, carrières)
- 4** **SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Consommation de matières premières (mines) et d'eau
- 3** **DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins
- 2** **POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE**

Émission de polluants dans les eaux et les sols pour la production des panneaux. Production de déchets d'équipements électriques et électroniques
- 2** **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Consommation d'énergie pour la fabrication et le transport des panneaux, consommation de carburant

## Photovoltaïque

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Réduire l'impact écologique et plus-value écologique</b>	- Proposer une plus-value écologique au client pour 50% des projets soumis au comité des risques branche et cadrer le risque biodiversité en phase chantier.	<b>2</b>



Centrale photovoltaïque © Eiffage / SO Dupont Renoux

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

5



### POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols, production de déchets d'équipements électriques et électroniques.  
Pollution lumineuse de l'éclairage.

4



### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières (mines) et d'eau

2



### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de milieux naturels pour la production des matières premières (mines, carrières)

2



### DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins

4



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation d'énergie pour la fabrication et le transport des mâts, consommation de carburant et émission de GES pour les engins, consommation d'énergie pour l'éclairage

## Éclairage public

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Élaborer des trames noires</b>	- Réaliser une étude trame noire et proposer des solutions pour limiter la perturbation lumineuse sur un pourcentage ambitieux de marchés de MPE à définir avant fin 2023.	1
	<b>Focus biodiversité dans l'analyse environnementale</b>	- Réaliser une analyse de risque environnemental pour au moins un projet par an et par direction régionale concernée par l'activité d'éclairage public.	1
<b>TOUS</b>	<b>Sensibiliser les clients au sujet de la biodiversité</b>	- Sensibiliser tous nos clients aux enjeux de biodiversité liés à l'éclairage public lors des réponses à appels d'offres.	4



Éclairage public quartier de la Joliette, Marseille © Eiffage / Hervé Fabre

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

- 5** **SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Consommation de matières premières (mines) et d'eau
- 4** **CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS**

Destruction de milieux naturels pour la production des matières premières (mines, carrières)
- 4** **POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE**

Émission de polluants dans les eaux, les sols, émission de poussières
- 2** **DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins
- 5** **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Consommation de carburant, émission de GES par les engins

## Réseaux

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Focus biodiversité dans l'analyse environnementale</b>	- Réaliser une analyse de risque environnemental pour au moins un projet par an et par direction régionale concernée par l'activité réseaux.	<b>1</b>



Déploiement du haut débit, Cantal © Eiffage / Pierre Soissons



## Plan d'action de la

# branche Concessions

La branche Concessions est composée d'Eiffage Concessions, acteur des marchés de partenariat et des concessions en France et dans le monde, ainsi que des concessions autoroutières en France (APRR, AREA, Aliénor, ALIAE, etc.). En tant que maîtrise d'ouvrage sur ces périmètres, Eiffage dispose d'une plus grande marge de manœuvre pour agir, en amont, et en exploitation, sur la réduction des impacts sur la nature.

Les équipes en charge des concessions s'appuient sur l'ensemble des expertises du groupe Eiffage pour proposer une offre complète à leurs partenaires: du montage financier à l'entretien et la maintenance de l'ouvrage, en passant par sa conception et sa construction. Ils peuvent également, le cas échéant, en assurer l'exploitation.

## Eiffage Concessions

Le plan d'action biodiversité d'Eiffage Concessions renforce l'exigence environnementale d'ores-et-déjà mise en œuvre dans les projets et porte à un niveau supérieur son rôle de maître d'ouvrage dans la conduite du changement.

Avec 68 actions au total, ce plan d'action conséquent répond aux enjeux particuliers des différents types de concessions: objectif zéro impact des emprises temporaires de chantier sur les milieux sensibles pour les concessions autoroutières, limitation de l'impact sonore sur les mammifères aquatiques pour les concessions portuaires, mise en place de mesures volontaires en faveur de la biodiversité pour les projets photovoltaïques de plus de 10 ha, etc.

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

5



### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de sols et milieux naturels, imperméabilisation, fragmentation, dérangement d'espèces

4



### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières (béton, acier...) et d'eau

3



### POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols, l'air, émission de poussières. Pollution lumineuse

3



### DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et d'engins, et en exploitation

5



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation de carburants et émission de GES pour la production et le transport des matériaux. Effet d'îlot de chaleur et consommation des usagers



La spécificité des projets développés par Eiffage Concessions est double. Tout d'abord, ils s'inscrivent dans la durée, avec des contrats de l'ordre de plusieurs décennies. Ensuite, ils présentent souvent un caractère emblématique par leur envergure et parce qu'ils sont réalisés pour la puissance publique.

Cette double singularité démultiplie les impacts possibles en termes d'environnement et de biodiversité. Elle démultiplie de la même manière les actions que nous souhaitons mettre en place pour les protéger. Il est de notre responsabilité d'acteur de long terme de mettre les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de tous nos sujets et d'agir de manière exemplaire.

**Cécile Cambier**

Directrice des Concessions

# Actions transverses mises en place

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
TOUS	<b>Améliorer la connaissance des impacts</b>	- Faire un état des lieux des typologies d'impacts écologiques (impacts sur les milieux naturels, agricoles, forestiers, zones humides, etc.) de l'ensemble des projets de concessions d'ici à fin 2025.	4
	<b>Capitaliser sur les connaissances internes</b>	- Créer un groupe de travail transverse autour des alternatives aux produits phytosanitaires ou à la gestion des EEE	4
	<b>Former aux enjeux environnementaux</b>	- Former tous les porteurs de projet à l'environnement et à la démarche ERC.	4

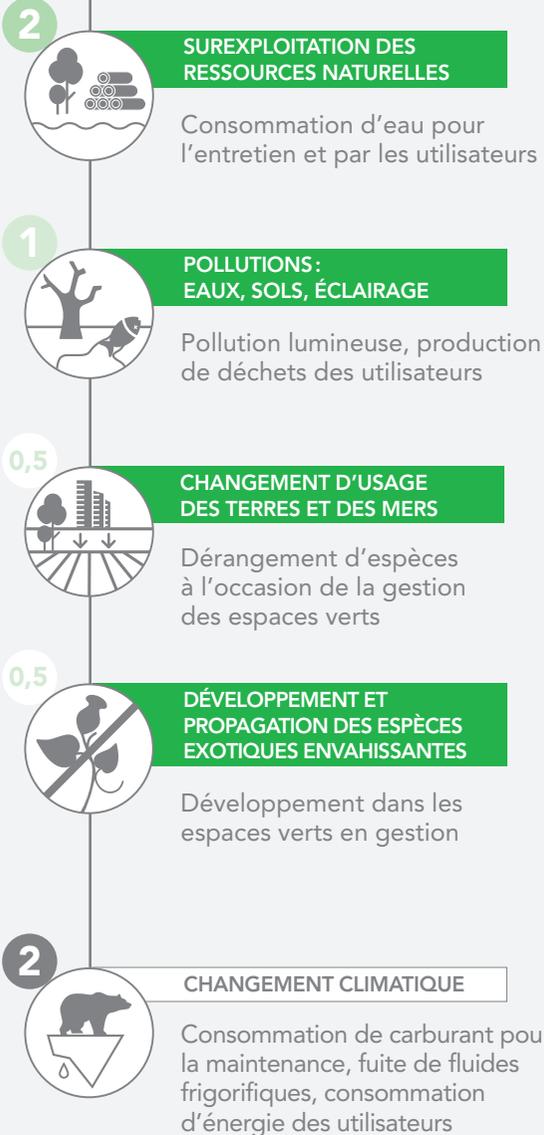
# Actions spécifiques mises en place

## Bâtiments

Les concessions bâtimentaires intègrent la rénovation ou la construction neuve d'équipements publics ainsi que leur exploitation, qui peuvent engendrer une importante artificialisation des sols.

	<b>Améliorer la connaissance de l'état écologique du site et démarche ERC</b>	- Pour les nouvelles opérations non soumises à étude d'impact, réaliser un diagnostic flash systématique dès le début de l'appel d'offres. - S'appuyer sur un bureau d'études écologue pour éviter/réduire l'impact sur la nature en phase conception et travaux, et prévoir une justification de cet effort lors des comités design.	1
	<b>Limiter l'artificialisation des sols</b>	- Pour les nouvelles opérations, réaliser un calcul du bilan d'artificialisation et du CBS, piloté par le chef de projet concessions. - Analyser le projet pour limiter l'artificialisation dès la conception.	2
	<b>Réaliser des aménagements paysagers fonctionnels d'un point de vue écologique</b>	- Pour les nouvelles opérations, réaliser des aménagements paysagers fonctionnels d'un point de vue écologique. Le paysagiste doit être accompagné par un écologue à toutes les étapes.	2
	<b>S'assurer de la réutilisation du bâti plutôt que de sa démolition /reconstruction</b>	- Pour les nouvelles opérations, demander à la personne publique, dans les échanges commerciaux amont, l'étude de potentiel de changement de destination et d'évolution du bâtiment, y compris sur sa surélévation (obligation réglementaire de la loi climat et résilience).	1
	<b>Encourager le réemploi et la valorisation des déchets</b>	- Pour les nouvelles opérations, demander au client le diagnostic PEMD sur toutes les opérations de plus de 1000 m², suivre les conclusions du diagnostic PEMD et définir une exigence de valorisation des déchets chantier.	1
	<b>Réduire la pression sur la ressource en eau potable et l'impact sur le cycle de l'eau</b>	- Pour les nouvelles opérations, demander une analyse spécifique sur la réduction de la pression sur la ressource en eau potable et l'impact sur le cycle de l'eau (recharge des nappes phréatiques).	1
TOUS	<b>Réduire la pollution lumineuse</b>	- Pour les nouvelles opérations, limiter la pollution lumineuse en accord avec les usages.	1
	<b>Intégrer la conception bioclimatique aux projets architecturaux</b>	- Pour toutes les opérations, avoir une réflexion sur l'intégration d'îlots de fraîcheur et la conception bioclimatique, à présenter en comité plan masse.	2
	<b>Intégrer le développement durable au processus de décision de projet</b>	- Intégrer les exigences environnementales aux comités des risques, réunions de lancement et comités design.	4
	<b>Sensibiliser les équipes projet</b>	- Organiser une réunion de sensibilisation de l'équipe projet aux sujets environnementaux du site pour tous les projets.	4

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Eiffage Services

Eiffage Services assure l'exploitation et la maintenance des bâtiments en concessions (collèges, lycées, piscines, centres pénitentiaires, commissariats...). Les pressions exercées par cette activité sont limitées.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Réduire la pollution lumineuse</b>	- Pour toutes les opérations de renouvellement d'éclairage de parking, proposer des solutions d'éclairage moins impactantes pour la faune.	<b>1</b>
	<b>Améliorer le processus de passation des sujets de préservation de la biodiversité</b>	- Pour toutes les nouvelles opérations, s'assurer du transfert des exigences environnementales de la construction à l'exploitation. - Vérifier le transfert effectif des exigences sur les sites déjà en exploitation.	<b>1</b>
<b>TOUS</b>	<b>Sensibiliser les équipes d'exploitation aux enjeux de biodiversité liés à la gestion des espaces verts</b>	- Sensibiliser aux enjeux environnementaux toutes les équipes d'exploitation ayant en charge la gestion d'espaces verts dans leur contrat.	<b>4</b> *



Eurasport, Lille © Eiffage / Adrien Daste

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

5


CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de sols et milieux naturels, imperméabilisation, fragmentation, perturbation d'espèces

4


SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières (terres, granulats, etc.) et d'eau

3


DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et d'engins puis de la circulation des véhicules

3


POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols, l'air, émission de poussières  
Pollution sonore, lumineuse et production de déchets

3


CHANGEMENT CLIMATIQUE

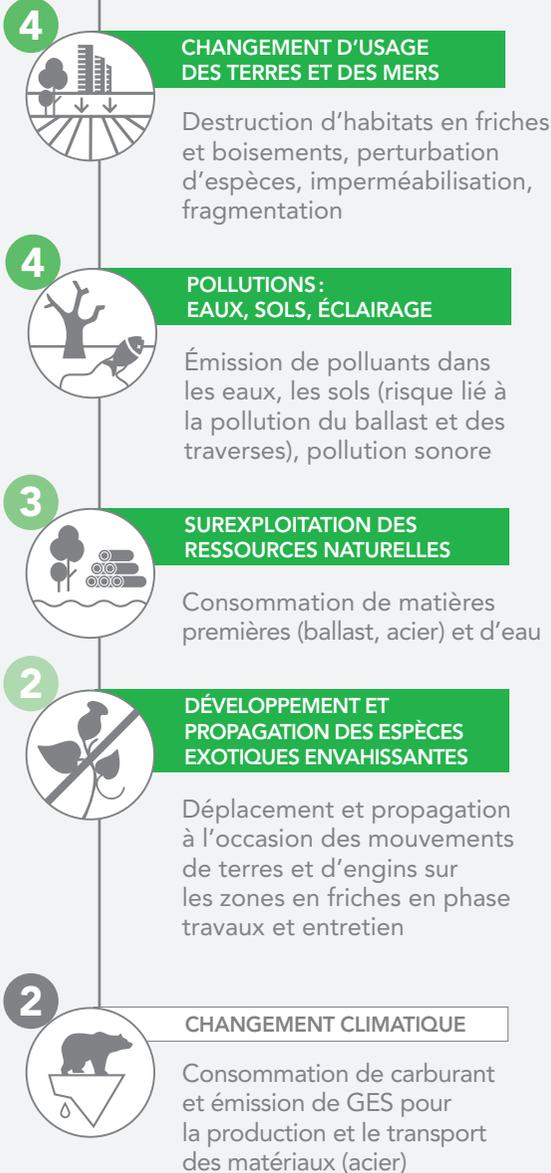
Consommation de carburant et émission de GES pour la production et le transport des matériaux. Émission des véhicules des clients

## Autoroutes

Les contrats autoroutiers intègrent la construction ou la rénovation d'autoroutes engendrant une empreinte foncière élevée et l'utilisation d'une quantité conséquente de matériaux. Notre présence très en amont permet d'impulser et d'intégrer jusqu'à l'exploitation cette volonté forte de protection de l'environnement.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Intégrer le critère « Milieu sensible biodiversité » pour le choix des emprises chantier</b>	- Objectif zéro impact des emprises temporaires de chantier sur les milieux sensibles d'un point de vue biodiversité (milieux à enjeux forts à très forts). Par projet, une tolérance de 5% des emprises sur milieux sensibles est possible mais devra faire l'objet d'une note justificative.	1
	<b>Réduire le degré d'artificialisation final</b>	- Minimiser les surfaces artificialisées de tous les projets par proposition (du concepteur-construteur au maître d'ouvrage) de pistes de solutions limitant l'artificialisation.	1
	<b>Élargir notre cœur de métier au génie écologique</b>	- Intégrer, dès la phase de conception, la réflexion sur le devenir des emprises de chantier après travaux pour éviter l'installation de nouvelles espèces sensibles.	1
	<b>Sanctuariser des couloirs ou réservoirs de biodiversité</b>	- Prévoir une action volontaire de sanctuarisation des couloirs ou réservoirs de biodiversité au-delà des parcelles de compensation et de la zone DUP.	2
	<b>Aménagement écologique des aires d'autoroutes</b>	- Réaliser des aménagements paysagers fonctionnels d'un point de vue écologique et étudier la mise en place d'îlots de fraîcheur sur toutes les aires de services et de repos, et tout bâtiment nécessaire à l'exploitation de l'autoroute.	2
	<b>Suivre la biodiversité des dépendances vertes et ajuster les pratiques de gestion</b>	- Suivre le développement de la biodiversité sur les dépendances vertes et ajuster en conséquence les pratiques de gestion sur toutes les nouvelles exploitations.	4
	<b>Valoriser les déchets en phase exploitation</b>	- Augmenter la valorisation des déchets d'exploitation sur les nouvelles exploitations.	1
	<b>Développer un outil qui augmente la valeur des ouvrages du portefeuille d'Eiffage Concessions</b>	- Développer un outil qui intègre le critère écologique (de préservation ou reconstruction du vivant) dans le choix des travaux de Gros Entretien et Renouvellement (GER) à réaliser en cours de concessions.	4
	<b>Favoriser les partenariats avec les projets locaux de restauration écologique</b>	- Recourir à des partenariats écologiques de restauration locaux. - Formaliser un listing des partenariats locaux tissés sur les différents projets.	3

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Ferroviaire

Les contrats ferroviaires portent sur la rénovation et la remise en service de lignes ferroviaires, ainsi que leur exploitation. Ces activités peuvent impacter des friches riches en biodiversité et présentent un risque élevé de présence de polluants de par l'usage passé de produits de traitement des traverses en bois.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Meilleure connaissance de l'état écologique du site</b>	- Faire réaliser un diagnostic écologique (flash ou au-delà selon les enjeux) sur tous les projets pour lesquels ces études n'ont pas été réalisées par le client.	1
	<b>Limiter l'impact des emprises chantier sur les milieux écologiques sensibles</b>	- Objectif zéro impact des emprises temporaires de chantier sur les milieux sensibles à enjeux forts à très forts de biodiversité. Par projet, une tolérance de 5% des emprises sur milieux sensibles est possible, mais doit faire l'objet d'une note justificative.	1
	<b>Réduire le degré d'artificialisation des projets</b>	- Calculer l'artificialisation des sols, optimiser le bilan et mettre en place sur tous les projets et chantiers au moins une solution permettant de limiter l'artificialisation.	1
	<b>Faire du génie écologique dans les zones sensibles</b>	- Pour les projets en zones sensibles ou à proximité de cours d'eau, mettre en œuvre des renaturations par des techniques végétales. - Capitaliser sur les solutions de génie écologique mises en œuvre.	2
	<b>Améliorer la transparence écologique des infrastructures en rénovation</b>	- Améliorer la transparence écologique d'au moins un ouvrage hydraulique existant par projet de rénovation.	3
	<b>Limiter la pollution liée aux véhicules de maintenance</b>	- Former le personnel au process de limitation de pollutions par les huiles de flexibles des véhicules de maintenance et à l'utilisation des kits anti-pollution.	1
	<b>Expérimenter des solutions alternatives aux produits phytosanitaires</b>	- Pour tous les projets, expérimenter au moins une alternative aux produits phytosanitaires ou à la gestion des EEE.	4
	<b>Favoriser le réemploi lors de la construction et l'exploitation</b>	- Monter au moins cinq partenariats avec des filières de réemploi et étudier les traitements possibles du ballast et des traverses.	1
	<b>Suivre les mesures environnementales et les EEE</b>	- Sur les nouveaux projets, prévoir un passage annuel d'une personne formée, pour suivre l'efficacité des mesures environnementales mises en place et l'éventuel développement d'EEE et d'espèces pouvant occasionner des dégâts.	1



Les échanges avec les directeurs opérationnels des sites nous ont apporté une meilleure compréhension des impacts terrains les plus significatifs, ce qui nous a permis de fixer des objectifs ciblés et pragmatiques pour chaque typologie d'ouvrage développée aux concessions. Nous pourrions ainsi suivre nos actions et les mesurer dans le temps. Cette démarche pragmatique, transverse et volontariste est l'opportunité de définir un standard de qualité Eiffage Concessions qui dépasse les réglementations et illustre notre choix d'être proactifs dans la transition écologique.

**Calypso Leroy**

Direction technique d'Eiffage Concessions



Ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire © Eiffage / Gaël Arnaud



## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

5



### POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants chimiques (carénage, dépotage, carburants), pollution sonore, production de déchets, rejet des eaux usées de la ville

4



### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction de sols et milieux naturels, imperméabilisation, perturbation d'espèces terrestres et marines

3



### DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins

2



### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières (béton, acier...), d'eau et d'aliments pour la restauration

1

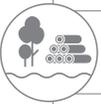


### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation de carburant et émission de GES pour la production et le transport des matériaux. Émissions des bateaux des clients

## Ports

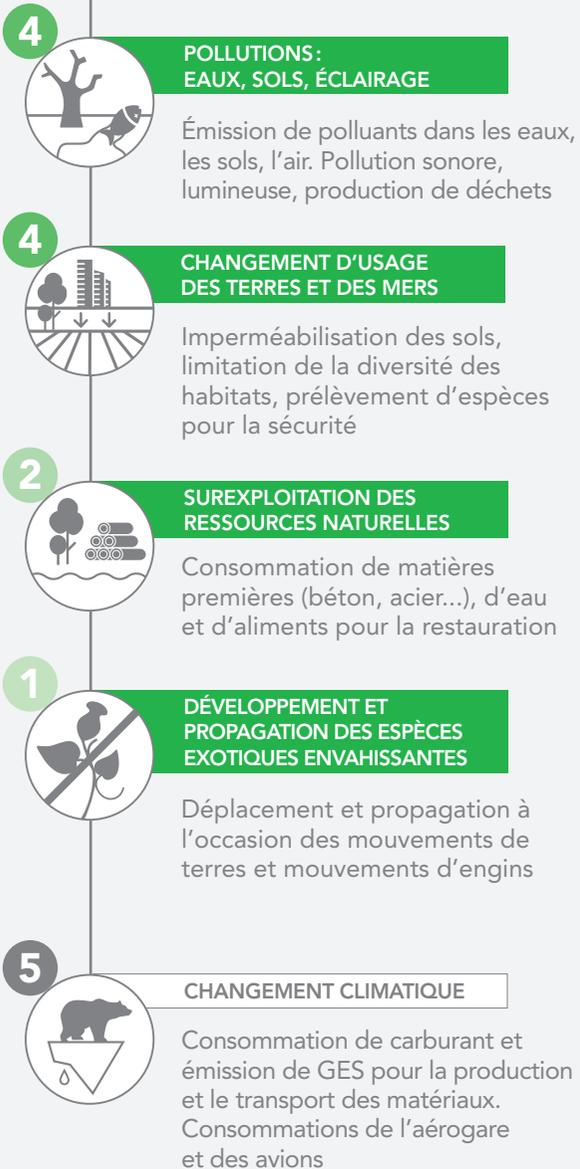
Les activités portuaires concernent la construction neuve ou la rénovation, et l'exploitation de ports de plaisance, exerçant une pression élevée sur l'interface milieu terrestre / milieu aquatique par la destruction de ces milieux, la pollution engendrée et l'augmentation du risque de diffusion des espèces exotiques envahissantes.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Limiter l'impact sonore sur les mammifères aquatiques</b>	- Sur les nouveaux projets en milieu marin, solliciter l'avis d'un expert pour évaluer le risque de pollution sonore pour les mammifères aquatiques. - En cas de risque avéré, mettre en place des mesures préventives allant au-delà du réglementaire.	1
	<b>Systématiser la labellisation écologique</b>	- Labelliser tous les nouveaux ports en concessions en « Port propre et actif en biodiversité ».	1
	<b>Limiter le risque de pollution lié aux épaves</b>	- Sur tous nos ports, entreprendre une discussion avec les autorités portuaires pour anticiper au plus tôt l'évacuation des épaves.	1
	<b>Collecter les déchets d'exutoires d'eaux usées de la ville</b>	- Sur tous les nouveaux ports en concessions, proposer d'équiper en filets macrodéchets les plus gros exutoires afin de réduire les déchets déversés dans les océans.	3
	<b>S'assurer du niveau de compétences pour le travail en milieu sensible</b>	- Pour toutes les nouvelles consultations de travaux en milieu sensible, demander les IP «Génie écologique» de la FNTP ou la certification Kalisterre de l'agence travaux.	4
	<b>Améliorer la gestion et le tri des déchets d'exploitation</b>	- Diminuer le volume annuel de déchets d'exploitation mis dans les bennes DIB et monter des partenariats avec plusieurs éco-organismes.	4
	<b>Sensibiliser le personnel et les utilisateurs du port à la préservation de l'écosystème marin</b>	- Dans tous les ports en exploitation, former 100% du personnel fixe, 100% du personnel saisonnier et 100% des nouveaux plaisanciers aux enjeux environnementaux. - Réaliser des journées portes ouvertes avec sensibilisation. - Proposer un kit de test de produits écologiques gratuit lors de la souscription à une place.	4
	<b>Limiter l'artificialisation des ports</b>	- Réaliser sur tous les projets un calcul du bilan d'artificialisation et du CBS. - Analyser le projet pour limiter l'artificialisation dès la conception.	1
	<b>Favoriser le développement de la biodiversité aquatique dans les ports</b>	- Réaliser une action volontaire en faveur de la biodiversité sur tous nos ports.	2
	<b>Mettre en place un programme collaboratif autour des espèces marines</b>	- Travailler avec les écoles ou instituts de recherche voisins afin d'élaborer un programme de science participative pour améliorer la connaissance des espèces marines locales.	4
	<b>Inclure des exigences de qualité écologique à nos contrats de restauration</b>	- Dans nos nouveaux contrats avec les restaurateurs, imposer un cahier des charges alimentation durable (options végétariennes, produits bio, locaux, etc.) et gestion du gâchis.	4
	<b>TOUS</b>	<b>Sensibiliser les équipes projet</b>	- Faire une réunion de sensibilisation de l'équipe projet sur toutes les opérations en développement et en période de lancement.

CONSTRUCTION  
INFRASTRUCTURES  
ÉNERGIE SYSTÈMES  
CONCESSIONS  
HOLDING

\*

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Plateformes aéroportuaires

Les activités aéroportuaires d'Eiffage impliquent la rénovation, la mise aux normes des infrastructures et l'exploitation, souvent corrélée à une augmentation du trafic engendrant une pression élevée sur le changement climatique et la pollution.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Réduire la pollution lumineuse</b>	- Sur les nouvelles opérations, prévoir en phase conception un « zoning » lumineux pour faciliter l'extinction.	<b>1</b>
	<b>Espaces verts à haute qualité écologique</b>	- Sur les nouvelles opérations, mettre en place une gestion différenciée favorable à la biodiversité et notamment aux insectes pollinisateurs sur au moins 75% des espaces verts et réaliser côté ville des aménagements paysagers écologiques.	<b>2</b>
	<b>Désartificialiser les sols</b>	- Sur les nouvelles opérations, évaluer le potentiel de désartificialisation et fixer un objectif ambitieux de désimperméabilisation ou désartificialisation dans un équilibre économique viable et dans un souci de pertinence pour la biodiversité. L'écart entre l'objectif et le potentiel devra être justifié.	<b>3</b>
	<b>Améliorer les connaissances écologiques et sensibiliser</b>	- Sur les nouvelles opérations, réaliser une animation « Inventaire écologique participatif » avec du personnel volontaire de l'aéroport et mettre en place une campagne d'éducation à la biodiversité à destination des usagers ou du grand public.	<b>4</b> *
	<b>Favoriser l'infiltration des eaux</b>	- Sur les nouvelles opérations, étudier systématiquement et mettre en place, dès que cela est pertinent et techniquement possible, une gestion des eaux pluviales et des eaux grises à la parcelle.	<b>1</b>
	<b>Économiser la ressource en eau potable</b>	- Sur les nouvelles opérations, étudier et mettre en place des dispositifs de réutilisation d'eaux pluviales ou eaux grises sur site.	<b>1</b>
	<b>Augmenter la valorisation des plastiques</b>	- Sur les nouvelles opérations, anticiper la facilitation du tri des déchets en conception par la mise en place de poubelles à liquide en amont des postes d'inspection filtrage. - Pour les aéroports déjà en exploitation, étudier la faisabilité.	<b>1</b>
	<b>Réduire la consommation de bouteilles plastiques</b>	- Sur les nouvelles opérations, mettre en place des fontaines à eau visibles et bien situées et étudier la faisabilité de mise en place de gobelets réutilisables avec consigne. - Pour les aéroports déjà en exploitation, étudier la faisabilité d'une mise en place de gobelets réutilisables.	<b>1</b>
	<b>Accompagner le changement de pratiques des commerces</b>	- Sur les nouvelles opérations, sensibiliser au moins une fois par an 20% des exploitants et occupants titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. - Intégrer des exigences environnementales ambitieuses dans tous les nouveaux contrats de boutiques et restaurants.	<b>4</b>
<b>TOUS</b>			

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

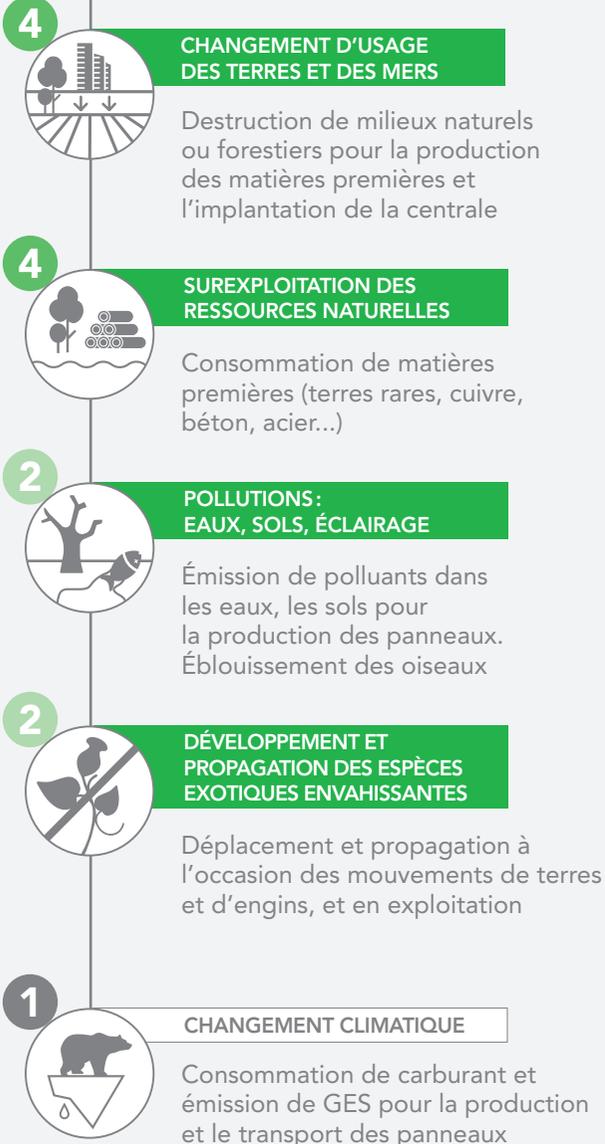


## Hydroélectricité

Les contrats hydroélectriques intègrent la rénovation et la remise en état de centrales ainsi que leur exploitation. Dans ce cadre, le défrichement des abords et des berges peut s'avérer nécessaire ainsi qu'une réhabilitation du bâtiment technique pouvant impacter les espèces.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Meilleure connaissance de l'état écologique initial</b>	- Faire réaliser des diagnostics écologiques en amont des travaux sur les nouvelles opérations non soumises à autorisation environnementale.	1
	<b>Limiter les impacts écologiques de la phase chantier</b>	- Sur les nouvelles opérations, inscrire l'objectif de limitation de la surface artificialisée et de l'impact du plan d'installation de chantier au contrat de conception-construction.	1
	<b>Renaturer les berges attenantes au projet</b>	- En cas de remise en état de berges, proposer une renaturation au propriétaire.	2
	<b>Favoriser le retour de la biodiversité dans les emprises</b>	- Pour les nouvelles opérations, étudier les opportunités de retour de la biodiversité dans les emprises, et mettre en place au moins une mesure volontaire en faveur de la biodiversité aquatique ou à défaut terrestre.	2
	<b>Mettre en place des suivis écologiques des ouvrages de transparence</b>	- Réaliser des diagnostics écologiques sur tous les nouveaux sites > 1 MW et lancer une étude de suivi écologique si des enjeux élevés sont détectés, afin de vérifier la fonctionnalité des ouvrages.	2
	<b>Exiger des compétences spécifiques aux travaux en milieu aquatique</b>	- Pour toutes les consultations lancées, demander les IP « Génie écologique » de la FNTP ou la certification Kalisterre de l'agence travaux pour la restauration de berges.	4
	 <b>Accélérer l'action en cas de présence d'espèces exotiques envahissantes</b>	- Sur tous les nouveaux sites, sensibiliser les gestionnaires d'exploitation en mettant à leur disposition une affiche sur les EEE les plus à risque de présence.	1

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion



## Photovoltaïque

Les parcs photovoltaïques au sol peuvent avoir une empreinte élevée sur les espaces naturels, agricoles ou forestiers. Il est cependant possible de rendre ces installations propices au développement de la biodiversité locale.

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Meilleure connaissance de l'état écologique initial</b>	- Réaliser un prédiagnostic des enjeux environnementaux pour tous les projets en milieu naturel non soumis à étude d'impact (< 1 MW). - Être accompagné en développement pour la mise en œuvre de la démarche ERC sur tous les projets dont le prédiagnostic établit des enjeux.	<b>1</b>
	<b>Mettre en oeuvre une mesure biodiversité volontaire</b>	- Mettre en place au moins une mesure volontaire en faveur de la biodiversité, au-delà du réglementaire pour tous les projets de plus de 10 ha.	<b>2</b>
	<b>Lutter contre la perte de végétation en milieu agricole</b>	- Étudier l'aménagement de haies diversifiées et d'arbustes dans un objectif biodiversité sur tous les projets supérieurs à 10 ha en milieu agricole en cohérence avec les enjeux du site.	<b>2</b>
	<b>Développer la résilience des territoires</b>	- Concevoir des projets agrivoltaiques comme outils d'adaptation des cultures au changement climatique et suivre le nombre d'hectares concernés.	<b>3</b>
	<b>Assurer la continuité des mesures environnementales dans le temps</b>	- Intégrer une partie spécifique décrivant les enjeux et mesures environnementales, aux documents et réunions de passation de la conception à la réalisation puis à l'exploitation, pour tous les projets ayant fait l'objet d'une étude d'impact ou d'un accompagnement par un bureau d'étude écologie.	<b>4</b>
<b>TOUS</b>	<b>Inciter les producteurs-fournisseurs d'électricité verte de Volterres à compléter une grille d'évaluation de la qualité environnementale des projets</b>	- Intégrer à la plateforme client des critères environnementaux permettant le choix de fournisseurs plus vertueux.	<b>4</b>



# Concessions autoroutières en France

Un plan d'action ambitieux a été établi pour les activités liées aux concessions autoroutières en France, afin de répondre aux enjeux majeurs de biodiversité et de transition écologique de leurs quatre domaines d'intervention : les travaux d'aménagement, les travaux d'entretien, la maintenance de la section courante et la maintenance des aires.

Réduire la pression sur la ressource en eau sur les aires ou maîtriser la dissémination des espèces envahissantes sont des enjeux majeurs pour les territoires traversés.

S'agissant des travaux d'aménagement ou d'entretien, les défis portent sur la désimperméabilisation des revêtements, la renaturation de milieux dégradés et la préservation des espèces évoluant à proximité ou dans les ouvrages d'art.

Enfin, le plan d'action biodiversité s'enrichit d'actions relatives à l'acquisition de connaissances sur les interactions qui lient les habitats autoroutiers avec les espèces animales et végétales.



Les concessions autoroutières d'Eiffage en France sont engagées depuis plusieurs années dans la préservation de la biodiversité. Ce nouveau plan s'intègre dans notre stratégie d'entreprise et il permettra notamment de renforcer nos engagements dans les diagnostics environnementaux et la sanctuarisation des espaces naturels.

**Philippe Nourry**

Président des Concessions autoroutières en France



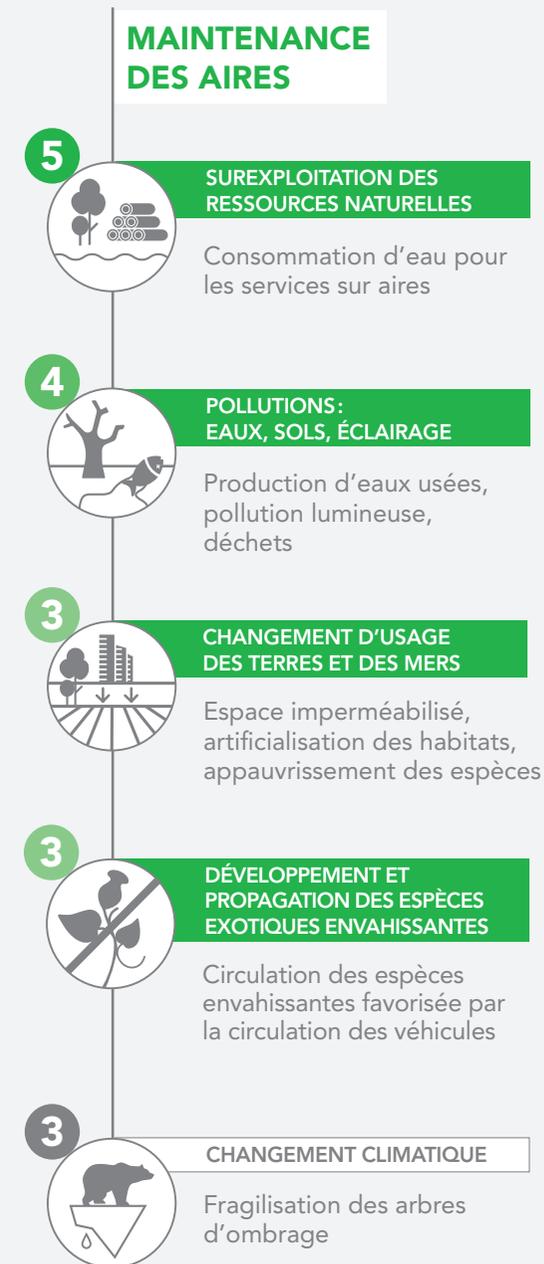
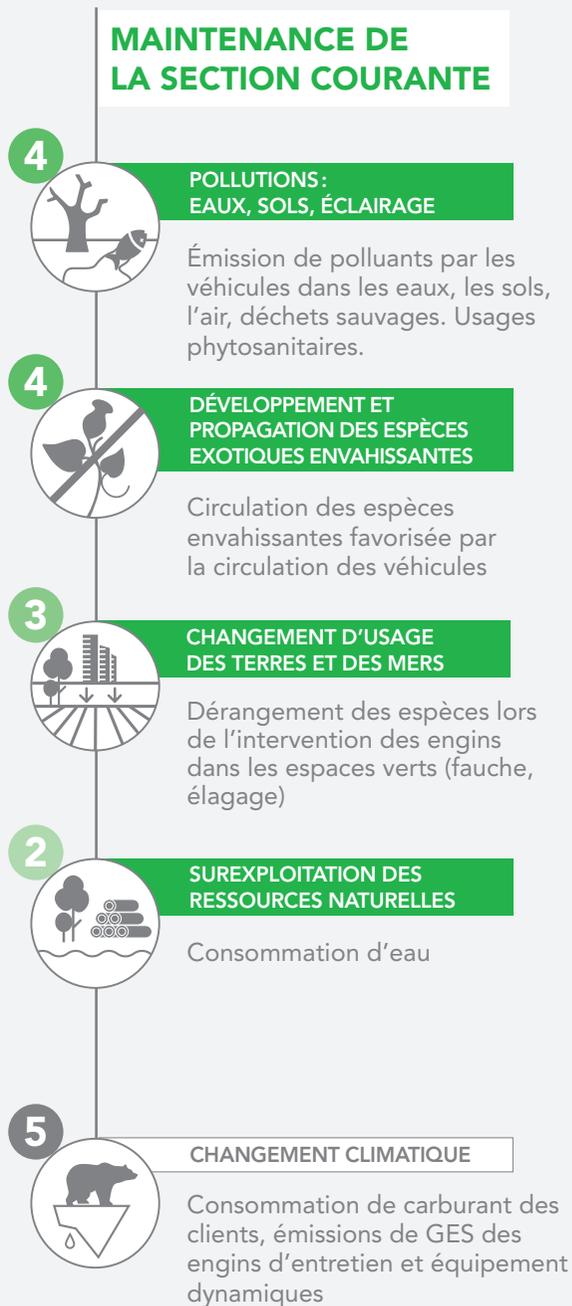
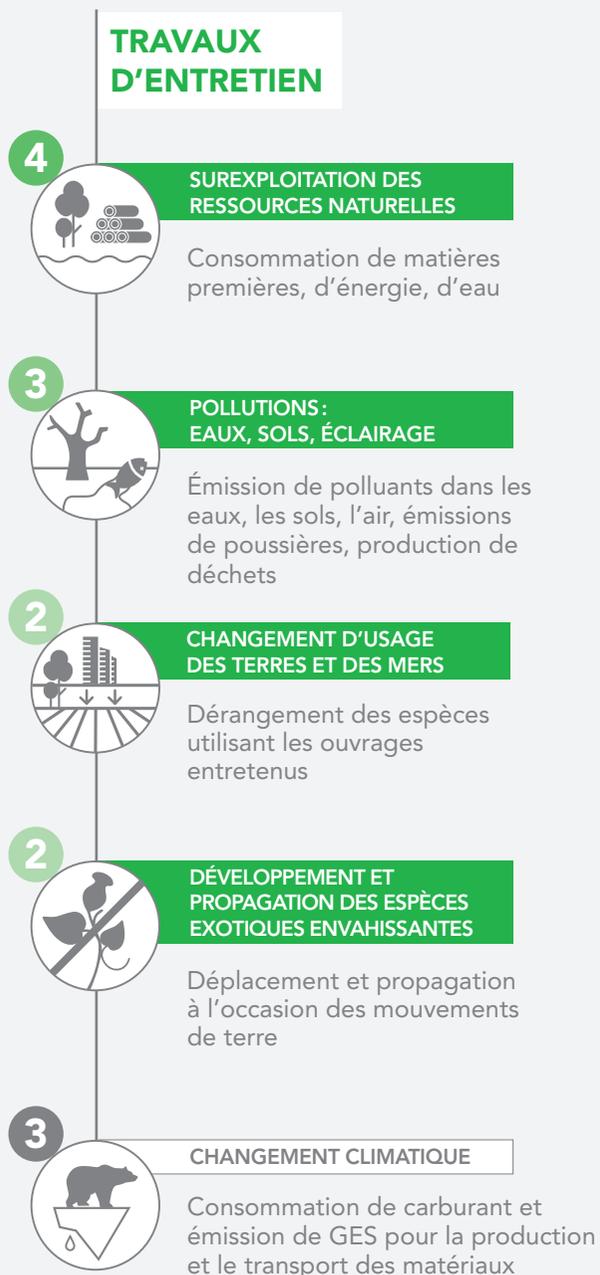
Autoroute A79 © Eiffage

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- 5** **CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS**  
Destruction de milieux naturels, imperméabilisation, fragmentation
- 4** **SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES**  
Consommation de matières premières, d'énergie, d'eau
- 3** **POLLUTIONS: EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE**  
Émission de polluants dans les eaux, les sols, pollution sonore
- 3** **DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**  
Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terres et mouvements d'engins
- 3** **CHANGEMENT CLIMATIQUE**  
Consommation de carburants, émission de GES par les engins et industries

# Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

L'analyse des impacts a été menée pour les quatre domaines d'intervention des concessions autoroutières en France. Les actions sont cependant regroupées dans un plan d'action unique.



# Actions mises en place

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Sanctuariser des couloirs ou réservoirs de biodiversité</b>	- Dans 70% des travaux d'aménagement, sanctuariser des corridors ou zones refuges au-delà du réglementaire.	1
	<b>Intégrer un effort de réduction de l'artificialisation</b>	- Pour 60% des travaux d'entretien et d'ici 2025, fixer un objectif de désartificialisation et réaliser un bilan des surfaces.	1
	<b>Pour les projets sur nos emprises, renforcer le critère « milieux sensibles biodiversité »</b>	- Dans les projets d'aménagement de surfaces anthropisées (photovoltaïque et infrastructures de recharge de véhicule électrique notamment) sur nos emprises, systématiser la réalisation d'un diagnostic flash biodiversité et intégrer ses recommandations.	1
	<b>Éviter et réduire l'impact des travaux sur la faune nichant, vivant ou se reproduisant sur les ouvrages</b>	- Pour les travaux sur les ouvrages inscrits aux plans pluriannuels d'investissement ayant un risque d'impact écologique, faire un diagnostic écologique préalable.	1
	<b>Systématiser l'installation durable de la biodiversité par le génie écologique et l'aménagement paysager</b>	- Intégrer un programme d'entretien et de suivi des végétaux au-delà des trois ans contractuels sur les opérations. - Utiliser la marque « Végétal local » sur 30% des opérations d'entretien. - Planter 20 ha d'essences adaptées aux conditions de sol et de climat d'ici 2024 et évaluer les services rendus.	2
	<b>Poursuivre les inventaires botaniques et adapter les pratiques de gestion</b>	- Poursuivre les inventaires botaniques en section courante et définir des évolutions de pratiques de gestion pour améliorer la fonctionnalité des écosystèmes.	2
	<b>Entretenir les espaces verts des aires selon des plans de gestion différenciée intégrant les enjeux client, exploitation et préservation des habitats</b>	- Mettre en place des plans de gestion différenciée des espaces verts, sur l'ensemble des aires d'ici à 2024.	3
	<b>Mieux connaître et améliorer le potentiel biodiversité des sites d'exploitation</b>	- Recenser le foncier revêtu et non revêtu sur les sites d'exploitation. - Apporter une plus-value biodiversité sur 10% des sites.	4
	<b>Apporter une valeur biodiversité, eau et de pédagogie sur les « aires témoin »</b>	- Déployer un programme d'aménagement et de pédagogie sur 15% des aires et mettre en œuvre une communication adressée aux salariés et aux clients.	4



FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Réduire les consommations d'eau potable</b>	- Pour l'exploitation / maintenance, déployer une politique eau potable, mettre en œuvre le programme de compteurs connectés et cibler des sites prioritaires pour la réduction des consommations d'eau.	1
	<b>Renforcer la performance environnementale dans les travaux</b>	- Les opérations incluent des exigences environnementales ambitieuses dans les dossiers de consultation des entreprises.	4
	<b>Mieux gérer la valorisation des déchets des clients sur les aires</b>	- Porter à 55% de taux de valorisation matière les déchets des clients sur aires.	1
	<b>Réduire les impacts de l'éclairage nocturne sur le cycle de vie des espèces animales sensibles à l'alternance jour / nuit</b>	- Abaisser les éclairages dans tous les sites sensibles d'ici 2025. - Appliquer un cahier de prescriptions de transition écologique des éclairages lors des renouvellements de sous-concessions.	1
	<b>Prévenir les pollutions dans des milieux vulnérables au-delà du réglementaire</b>	- Élaborer un programme minimal d'analyse des rejets d'eau pour les bassins non couverts par un arrêté loi sur l'eau et le déployer sur 50% des zones vulnérables en 2024 et 100% en 2025.	3
	<b>Participer activement aux projets locaux de restauration</b>	- Construire vingt partenariats et synergies territoriales et identifier des opportunités de travaux et d'aménagement.	3
	<b>Lutter contre la propagation des espèces végétales envahissantes (EEE)</b>	- Expérimenter deux nouvelles solutions de lutte contre les EEE.	4



Différencier le fauchage dans les espaces verts et surveiller l'état sanitaire du patrimoine boisé participant pleinement à la protection de la biodiversité dans un contexte de changement climatique.

**Karine Turret**

Responsable biodiversité, milieux naturels et cadre de vie, pour les réseaux autoroutiers concédés

## Plan d'action

# Holding

La holding Eiffage regroupe plusieurs directions transverses au Groupe. Ces fonctions supports agissent au service des branches.

Parmi elles, la direction des moyens généraux est en charge du développement et de la gestion du patrimoine immobilier du Groupe.

La direction du développement durable et de l'innovation transverse est, quant à elle, en charge du pilotage des stratégies environnementales du Groupe et accompagne les branches sur les projets à forts enjeux écologiques.



Campus Pierre Berger, Vélizy-Villacoublay © Eiffage

## Impacts des activités sur les 5 facteurs d'érosion

4



### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

Destruction des sols et milieux naturels, imperméabilisation, fragmentation

3



### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

Consommation de matières premières, d'eau, perturbation du cycle de l'eau

2



### POLLUTIONS : EAUX, SOLS, ÉCLAIRAGE

Émission de polluants dans les eaux, les sols, l'air en phase travaux  
Pollution lumineuse des bâtiments

2



### DÉVELOPPEMENT ET PROPAGATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Déplacement et propagation à l'occasion des mouvements de terre et en exploitation

4



### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Consommation de carburants, d'énergie  
Effet d'îlot de chaleur

# Direction des moyens généraux : impacts de l'activité et actions mises en place

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Cadrer le risque écologique et approfondir la démarche éviter-réduire</b>	- Dans les projets financés par la holding, faire rédiger une note de risque par un écologue et prévoir un accompagnement pour éviter-réduire les impacts en cas d'enjeux identifiés.	1
	<b>Permettre une transparence écologique sur nos sites</b>	- Mettre en place des clôtures perméables sur toutes les opérations neuves et à l'occasion des travaux de rénovation des sites existants.	1
	<b>Réaliser des aménagements écologiques favorables au bien-être</b>	- Mettre en place un aménagement écologique des espaces verts, favorable au bien-être des collaborateurs, pour toutes les opérations neuves et les opérations de rénovation des sites existants et sur au moins un site existant par région.	2
	<b>Réaliser des projets acceptables d'un point de vue environnemental</b>	- Justifier de l'effort d'évitement et de réduction des impacts en comité d'investissement pour tous les projets financés par la holding qui ont un impact résiduel significatif sur les espèces protégées ou les zones humides. Le comité arbitrera sur le maintien ou non du projet.	1
	<b>Coupler biodiversité et photovoltaïque sur les toitures</b>	- Mettre en place un démonstrateur de toiture biosolaire et étudier la faisabilité de la mise en œuvre sur le maximum de sites.	4
	<b>Limiter l'artificialisation des sols</b>	- Mesurer l'artificialisation et le CBS sur 100% des nouvelles opérations et réduire l'impact sur la pleine terre existante en phase conception.	4
	<b>Limiter l'impact sur le grand cycle de l'eau</b>	- Maximiser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle sur les opérations neuves et en rénovation sur lesquelles cela est possible.	1
	<b>Réduire les consommations d'eau</b>	- Mettre en place sur les nouveaux sites et les sites en rénovation des solutions ambitieuses de réduction des consommations d'eau potable.	1
	<b>Limiter la consommation de matériaux neufs</b>	- Pour tous les projets neufs, étudier le potentiel d'économie circulaire et valoriser les matériaux de déconstruction.	4
	<b>Réduire la pollution lumineuse</b>	- Éteindre la lumière et les enseignes lumineuses à partir de 20 h sur tous les sites de la direction du patrimoine immobilier du Groupe.	1
	<b>Formation de la direction des moyens généraux</b>	- Former tous les collaborateurs de la direction des moyens généraux aux enjeux biodiversité.	4
TOUS	<b>Vérifier la qualité environnementale des projets en comité d'investissement</b>	- Intégrer l'environnement à la trame du comité d'investissement immobilier Groupe.	4
	<b>Mettre en place une politique environnementale ambitieuse</b>	- Réaliser une politique « Développement du patrimoine immobilier Eiffage » pour cadrer les ambitions et objectifs environnementaux des projets avec financement de la holding.	4



Le patrimoine immobilier d'Eiffage est la première vitrine du Groupe vis-à-vis des collaborateurs, clients et partenaires. Nous nous devons donc d'être particulièrement exemplaires sur la réduction des pressions sur la nature, dans le neuf comme dans l'existant, en réduisant notre impact sur les espèces, les sols, le cycle de l'eau, et en mettant en œuvre des mesures favorables à la biodiversité.

**Fabien Avon**

Directeur des moyens généraux du groupe Eiffage

\*

# Direction du développement durable et de l'innovation transverse (DDDIT): actions mises en place

Cette direction pilote les stratégies environnementales du Groupe et notamment la stratégie biodiversité. Elle a été en charge de la définition et de la coordination du présent plan d'action ainsi que de sa formalisation.



L'appel du macareux © Pierre Bureau

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
	<b>Compensation carbone favorable à la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de compensation forestière, 100% des projets où la DDDIT est prescriptrice doivent produire des cobénéfices pour la biodiversité, 75% pour les autres.</li> <li>- Présélectionner quatre prestataires adaptés.</li> </ul>	2
	<b>Consolider les partenariats opérationnels pour la biodiversité et le vivant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des refuges biodiversité sur huit sites et suivre le nombre d'accompagnements opérationnels par nos partenaires.</li> </ul>	4 *
	<b>Capitaliser les connaissances internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un groupe de travail interne avec les MOA « Entretien maintenance exploitation », qui donnera lieu à des retours d'expérience sur des sujets d'expertise.</li> </ul>	4
	<b>Contribuer à la recherche et à l'expérimentation sur la réduction d'impact sur les écosystèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer chaque année financièrement ou techniquement à au moins quatre projets expérimentaux.</li> <li>- Suivre le nombre d'expérimentations sur sites Eiffage.</li> </ul>	4 *
	<b>Réduire l'impact biodiversité de nos approvisionnements (biodiversité grise)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier avec la direction des achats les matériaux prioritaires sur lesquels agir d'un point de vue biodiversité grise et challenger un ou plusieurs fournisseurs.</li> <li>- Appuyer l'étude sur les labels bois et services écosystémiques d'Eiffage Construction.</li> <li>- Systématiser les étiquettes de traçabilité intégrale sur les matériaux biosourcés utilisés en construction.</li> </ul>	4
	<b>Former à la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ici fin 2023, structurer avec toutes les branches les parcours de formation en environnement et la remontée d'information pour suivre les collaborateurs formés (Université Eiffage, Climate School Eiffage, organismes de formation externes, Bioterre).</li> <li>- Suivre le nombre de nouveaux contenus dédiés à l'environnement mis à disposition.</li> </ul>	4
		<b>Réduire la pression sur la ressource en eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un outil numérique de pilotage d'un plan d'action d'économie de la ressource en eau de réseau.</li> <li>- Définir des cibles de réduction de consommation pour chaque métier.</li> <li>- Réaliser une étude sur les pressions exercées par les métiers sur la ressource en eau (réseau, pompage, rejets).</li> </ul>

FACTEUR D'ÉROSION	OBJECTIF	ACTION	STRATÉGIE
TOUS	<b>Aider au pilotage environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un système d'information géographique d'aide au pilotage environnemental (réseau des environnementalistes du Groupe, bureaux d'études en contrat cadre, etc.).</li> <li>- Monter au moins un contrat cadre par région avec un bureau d'études environnement.</li> <li>- Mieux utiliser les indicateurs eau et biodiversité pour le pilotage environnemental.</li> </ul>	1
	<b>Développer l'appui aux projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le nombre d'appuis aux projets en branche pour l'intégration de la biodiversité.</li> <li>- Pour réduire la pression sur les sols, publier un guide interne de lutte contre l'artificialisation et réaliser une charte ou affiche de sensibilisation sur les sols.</li> </ul>	2
	<b>Appuyer le développement de l'activité génie écologique du Groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser tous les ans en interne deux comités de filière et deux comités techniques.</li> <li>- Mettre en place le suivi du nombre de collaborateurs formés.</li> <li>- Communiquer à l'externe sur quatre chantiers de génie écologique par an.</li> </ul>	2
	<b>Mobiliser les opérationnels en Europe et à l'international</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des engagements biodiversité pour toutes les entités européennes et une partie des entités internationales.</li> </ul>	4
	<b>Appuyer la mise en compatibilité des projets avec la taxonomie européenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer dans la grille des risques du comité des risques Groupe et branches les critères bloquants au déploiement d'une affaire relatifs aux critères milieu aquatiques et biodiversité de la taxonomie européenne (critères 3 et 6).</li> <li>- Fiabiliser les indicateurs existants.</li> </ul>	4
	<b>Améliorer la résilience des sites Eiffage face au changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une stratégie pour la mise en résilience du patrimoine et des sites en exploitation du Groupe.</li> <li>- Réaliser d'ici fin 2025 un plan de résilience pour tous les sites identifiés comme à risque.</li> </ul>	4



En plus de coordonner les actions du Groupe pour la biodiversité, nous menons des actions en appui des métiers. Nous accompagnons les projets sensibles et complexes d'un point de vue environnemental, favorisons le développement de l'activité de génie écologique ou encore l'exploration de la réduction de l'impact environnemental de nos matériaux. Cet appui s'illustre en partie par la mise à disposition d'outils pour aider les opérationnels à agir (appui au pilotage environnemental, sélection de prestataires adaptés, rédaction de guides de références à visée pédagogique, etc.). La formation reste un axe fort de notre investissement.

**Hélène Delmas et Marion Aubrat**

Responsable du pôle ingénierie écologique et référente biodiversité à la direction développement durable et innovation transverse du groupe Eiffage

\*





Pour aller plus loin

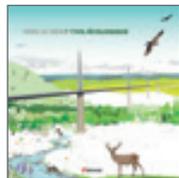
# Documents disponibles



## Ressources et outils internes



RAPPORT CLIMAT  
EIFFAGE 2022



LIVRE  
«Vers le génie civil  
écologique»



LIVRE  
«Des villes et des hommes»



PACK  
BIODIVERSITÉ



PACK  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE  
«GÉNIE ÉCOLOGIQUE»

ANNEXE ET RETOURS  
D'EXPÉRIENCE



DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
«ÎLOTS DE FRAICHEUR»



DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
«BIOMIMÉTISME ET BIO-  
INSPIRATION CHEZ EIFFAGE»



DOCUMENT DE SYNTHÈSE  
«POLLUTION LUMINEUSE»



GUIDE INTERNE  
«LUTTE CONTRE  
L'ARTIFICIALISATION  
DES SOLS»



## Publications auxquelles Eiffage a contribué



GUIDES EGF BTP-LPO  
«Biodiversité et Chantiers»



SCIENCE-BASED TARGETS  
FOR NATURE (SBTN)  
«Retours d'expérience  
de la phase pilote 2021»



Pour plus de détails sur le plan  
d'action et son déploiement

## Notes de la page 16

(1) Revue *Nature*, 2017.

(2) Bilan du programme STOC 1989-2019, LPO, MNHN, OFB, 2021

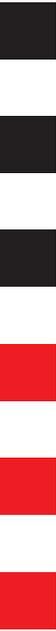
(3) Comité français de l'UICN et le MNHN (PatriNat), 2021

(4) Convention Ramsar.

Photo de couverture Renaissance © Joseph Hattenberger

Document réalisé par la direction du  
développement durable et de l'innovation transverse – Eiffage  
Création graphique et réalisation : Laure Segrestaa  
Édition avril 2023

Les photos illustrant ce document sont, pour la plupart,  
issues des différents concours de photos sur la biodiversité organisés  
par Eiffage depuis 2010 auprès de ses collaborateurs.



**Eiffage**

Campus Pierre-Berger

3-7, place de l'Europe

78140 Vélizy-Villacoublay

T +33 (0)1 34 65 89 89

[www.eiffage.com](http://www.eiffage.com)

[eiffageforclimate.com](http://eiffageforclimate.com)